



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le mercredi 25 novembre 2020

Président : M. Robert Kitchen



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le mercredi 25 novembre 2020

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la neuvième séance du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes.

Le Comité se réunit aujourd'hui de 15 h 30 à 17 h 30 pour entendre la ministre du Gouvernement numérique et certains de ses fonctionnaires au sujet du Budget principal des dépenses 2020-2021.

Le Comité se réunira également le lundi 30 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30 pour entendre la ministre du Gouvernement numérique et le président du Conseil du Trésor au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021.

J'aimerais énoncer quelques règles pour le bon déroulement de la séance.

Dans cette vidéoconférence, les services d'interprétation fonctionneront à peu près comme dans une réunion ordinaire du Comité. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir le français ou l'anglais. Je vous prie de choisir la langue dans laquelle vous allez parler.

Avant de parler, veuillez attendre que je vous donne la parole. Quand vous êtes prêt à parler, vous pouvez activer votre micro en cliquant sur l'icône. Si vous ne parlez pas, votre micro doit rester désactivé. Pour faire un rappel au Règlement pendant la réunion, les membres du Comité doivent s'assurer que leur microphone est activé et dire « rappel au Règlement » pour attirer l'attention du président.

Compte tenu des mesures de distanciation sociale dans la salle, si vous avez besoin de parler en privé avec le greffier ou avec des analystes pendant la réunion, veuillez leur envoyer un message par courriel à l'adresse du Comité. Je rappelle aux personnes physiquement présentes dans la salle qu'elles doivent porter un masque sauf lorsqu'elles sont assises.

Enfin, nous consacrerons les 10 à 15 dernières minutes de la réunion aux travaux du comité.

J'invite maintenant la ministre du Gouvernement numérique à faire sa déclaration préliminaire.

Madame la ministre, vous avez la parole.

L'hon. Joyce Murray (ministre du Gouvernement numérique): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis très heureuse d'être parmi vous — virtuellement — et je tiens à remercier le Comité de m'avoir invitée à discuter du Budget

principal des dépenses 2020-2021 et, la semaine prochaine, du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021, pour le portefeuille du gouvernement numérique. Ce portefeuille comprend le Bureau du dirigeant principal de l'information et le Service numérique canadien, qui font tous deux partie du Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que Services partagés Canada.

Je suis heureuse d'être accompagnée aujourd'hui de Paul Glover, président de Services partagés Canada; de Samantha Hazen, dirigeante principale des finances de Services partagés Canada; de Marc Brouillard, dirigeant principal de l'information par intérim du Canada; et de Karen Cahill, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances au Secrétariat du Conseil du Trésor.

Après mon exposé, mes collaborateurs et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Monsieur le Président et chers collègues, à titre de ministre responsable de la transformation numérique du gouvernement, j'ai notamment le mandat de travailler avec mes collègues ministériels pour fournir aux fonctionnaires fédéraux les outils et stratégies dont ils ont besoin pour concevoir et fournir les services auxquels les Canadiens s'attendent à l'ère numérique — des services sécurisés, fiables et faciles à utiliser. Même s'il y a beaucoup de travail à faire, nous avons fait des progrès en ce qui concerne la mise à jour de nos systèmes et la mise en œuvre d'outils meilleurs et plus puissants afin que nous puissions améliorer l'accès des Canadiens à des services numériques fiables.

Nous avons maintenant une politique générale sur les services et le numérique qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril de cette année. Cette politique énonce comment les ministères doivent gérer la prestation des services, l'information et les données, ainsi que la cybersécurité à l'ère numérique. Il importe de souligner que la politique oblige les ministères à tenir compte des principaux besoins des utilisateurs dès le départ lors de la conception de leurs programmes et services. Il s'agit d'une politique itérative que nous continuerons d'améliorer et de mettre à jour. En fait, nous examinons déjà les changements qui devraient être apportés à la prochaine version.

Je tiens à souligner que nous avons vu cela se manifester lorsque la COVID-19 a frappé. Notre gouvernement a élaboré et lancé, en quelques semaines, des programmes en ligne tels que la Prestation canadienne d'urgence et la Subvention salariale d'urgence du Canada, ce qui aurait normalement pris des mois, voire des années. Et nous avons collaboré avec l'industrie, nos partenaires internationaux et la population canadienne pour mettre au point l'application Alerte COVID, tenir des consultations sur celle-ci et procéder à son lancement, et ce, en un temps record. Ainsi, plus de 5 millions de Canadiens et Canadiennes de huit provinces utilisent l'application pour contribuer à ralentir la propagation de la maladie. Je vous invite tous, ici et à distance, à la télécharger si vous le pouvez.

Dans l'avenir, nous allons examiner nos structures, nos mesures incitatives et notre culture, et éliminer les cloisonnements, afin de pouvoir plus facilement développer et adopter la technologie numérique — toujours dans le but de mieux servir les Canadiens. Nous continuons également à travailler sur la solution de RH et de paye de prochaine génération, en engageant des ressources pour concevoir une solution moderne et conviviale de gestion des ressources humaines et de la paye, et nous avons transféré le projet à Services partagés Canada.

Ces mêmes thèmes guident les postes inclus dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (B) concernant le gouvernement numérique. Dans le Budget principal des dépenses, le Secrétaire du Conseil du Trésor demandera, pour le prochain exercice, 281 600 dollars pour contribuer au Partenariat pour un gouvernement ouvert, autrement dit le PGO. Le PGO est le forum mondial de premier plan pour la promotion du gouvernement ouvert dans le monde. En fait, le Canada en a été le président et l'hôte en 2019. Nous en demeurons un membre très actif. Les 78 pays membres poursuivent un objectif commun, celui de rendre les gouvernements plus transparents, plus responsables et plus participatifs. Il s'agit d'une tribune très importante pour tous ses membres dans le monde.

• (1535)

Nous avons récemment entamé une consultation sur la prochaine version de notre plan d'action national pour un gouvernement ouvert, élaboré de concert avec la société civile. J'invite tous les intéressés à y contribuer.

Je vais parler du Budget supplémentaire des dépenses (B), même si je sais que nous avons une autre réunion à ce sujet, parce que certaines de vos questions pourraient être liées aux deux budgets.

Services partagés Canada demande au Parlement l'autorisation d'augmenter son pouvoir de dépenser, qui passera de 278,4 millions de dollars à 2 490,7 millions de dollars. Ces nouveaux fonds seront alloués comme suit: 91 millions de dollars destinés aux services de technologie de l'information qui appuient directement les mesures d'intervention du gouvernement à l'égard de la pandémie de COVID-19 comme les programmes d'aide d'urgence à l'intention des Canadiens et Canadiennes; 84 millions de dollars pour le Programme de renouvellement de la technologie de l'information qui soutient une meilleure gestion du cycle de vie des biens; qui appuie une meilleure gestion du cycle de vie des biens; 37,3 millions de dollars pour les initiatives de modernisation des technologies de l'information, notamment des projets et des activités visant à soutenir un effectif possédant des compétences numériques, comme la progression de Microsoft Office 365 dans le nuage; 31,3 millions de dollars pour le projet d'activation et de défense du nuage sécurisé, qui répond au besoin d'effectuer des opérations plus sûres à grande vitesse pendant la crise de la COVID; 23,5 millions de dollars pour les services essentiels de technologie de l'information et le financement de la fonction publique; et 10,1 millions de dollars pour la tenue de vidéoconférences sécurisées dans le cadre de l'expansion du projet « Communications sécurisées pour l'Initiative nationale de leadership », afin de mieux soutenir le Cabinet et les réunions des comités du Cabinet.

Mis ensemble, ces investissements permettront de fournir aux ministères et aux employés fédéraux les outils, les conseils et les ressources dont ils ont besoin pour améliorer leurs activités et appuyer la prestation de meilleurs services à l'ère numérique.

Merci, monsieur le président. Nous serons heureux de répondre aux questions des membres du Comité.

• (1540)

Le président: Merci, madame la ministre.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions. Commençons par M. Lloyd.

Monsieur Lloyd, vous avez six minutes.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'être avec nous, madame la ministre.

Dans une réunion antérieure où j'ai assumé ce rôle, vous m'avez dit que les difficultés de la fonction publique à accéder aux réseaux en ligne au début de la pandémie pour permettre le travail domicile avaient été réglées en quelques semaines. Pouvez-vous confirmer la date à laquelle l'accès complet aux réseaux en ligne a été possible? Était-ce en avril ou en mai, ou plus tard?

L'hon. Joyce Murray: Je voudrais commencer par dire que les fonctionnaires de Services partagés Canada et du reste du ministère ont vraiment fait un travail extraordinaire pour permettre aux fonctionnaires de travailler à domicile très rapidement. Il a fallu mettre au point les outils dont auraient besoin un certain nombre de services pour que le télétravail soit possible, par exemple des ordinateurs et des téléphones, mais aussi la connectivité réseau et des outils de collaboration comme Teams, Microsoft Office...

M. Dane Lloyd: Madame la ministre, c'est magnifique, mais pourriez-vous me dire quand l'accès complet au réseau a été rendu possible?

L'hon. Joyce Murray: Je vais demander à Paul Glover, de SPC, de vous donner ces précisions, mais je ne voulais pas rater l'occasion de nous rappeler ce que nos fonctionnaires font pour nous en temps de crise.

M. Paul Glover (président, Services partagés Canada): Merci, madame la ministre. Monsieur le président, je remercie le député de sa question.

La réponse courte est: chaque mois. En mars, lorsque les ministères ont mis en oeuvre les PCO — les plans de continuité des opérations, nous avons fait très vite pour garantir l'accès dès le mois de mars à ceux qui en avaient besoin. Chaque mois depuis, nous avons continué d'élargir l'accès en fonction des besoins des ministères. Nous augmentons et ajustons régulièrement le réseau pour répondre aux besoins des ministères à mesure que leurs activités évoluent.

M. Dane Lloyd: Merci, monsieur Glover.

Vous nous dites que l'accès a été obtenu en avril, en mai et plus tard. À une réunion antérieure, le président du Conseil du Trésor nous a dit que le plein accès n'avait pas été obtenu avant le 26 octobre. Si le réseau était disponible en avril et en mai pour les fonctionnaires, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas désigné les agents de l'accès à l'information comme prioritaires ou comme service essentiel pour qu'ils puissent faire leur important travail?

L'hon. Joyce Murray: L'accès à l'information est certainement un aspect très important des principes d'ouverture et de transparence. Mais il y avait l'urgence sanitaire, et les gens n'étaient pas certains de pouvoir acheter de la nourriture ou de payer leur loyer. Il était impératif et très urgent de verser de l'argent à des millions de Canadiens et à des centaines de milliers d'employeurs dès les premières semaines et les premiers mois de la pandémie.

Il était impératif que le gouvernement du Canada agisse rapidement et de concert pour y arriver. Je connais des gens qui ont reçu la PCU ou une aide au loyer...

• (1545)

M. Dane Lloyd: Madame la ministre...

L'hon. Joyce Murray: ... nous en sommes très reconnaissants. Nous devons parler de l'accès à l'information.

M. Dane Lloyd: Merci, madame la ministre.

Vous confirmez que l'accès à l'information et la reddition de comptes n'étaient pas une priorité pendant la pandémie. Je comprends.

Madame la ministre, votre gouvernement a pris beaucoup d'engagements importants pour améliorer la technologie de l'information au pays. Je crois que Services partagés Canada va dépenser au moins 2,1 milliards de dollars cette année, soit une augmentation de près de 40 % depuis votre arrivée au pouvoir. Pourquoi cette augmentation massive des dépenses n'a-t-elle pas apporté d'avantages concrets aux Canadiens?

L'hon. Joyce Murray: Je remercie le député de sa question et je tiens à confirmer l'importance des principes d'ouverture, de transparence et d'accès à l'information pour le gouvernement et les fonctionnaires qui travaillent sans relâche pour offrir ce genre de services aux Canadiens.

Je suis consternée que le député pense que les Canadiens ne profitent pas des ressources investies dans Services partagés Canada. Cet organisme a mis à jour et modernisé son équipement de multiples façons, aidant d'autres fonctionnaires à travailler de chez eux avec des moyens coopératifs et sécurisés et améliorant la sécurité de nos connexions en nuage pour que ces données restent sûres et sécuritaires à mesure que nous modernisons nos applications et que nous fermons d'anciens centres de données pour passer à la nuagique.

M. Dane Lloyd: Merci, madame la ministre.

J'ai une autre question qui fait suite à quelque chose que vous avez dit. Le gouvernement a mis en oeuvre une initiative « le nuage d'abord », et pourtant nous continuons de dépenser des millions, voire des centaines de millions, pour construire de nouveaux centres de données physiques. Je ne saisis pas la priorité du gouvernement.

Vous dites que nous fermons de vieux centres de données, des centres physiques, pour passer à la nuagique, et pourtant le gouvernement dépense encore de l'argent pour ouvrir de nouveaux centres de données physiques. Pourquoi un tel écart dans le programme du gouvernement?

L'hon. Joyce Murray: Merci de cette question, car c'est une excellente occasion pour M. Glover de nous aider à comprendre la gamme de stockage nécessaire. Nous avons effectivement fermé plus de 200 centres de données désuets et inefficaces et nous sommes en train d'ouvrir quatre centres de données d'entreprise dotés de technologies et de services modernes et d'assises écologiques en matière d'électricité, qui serviront par ailleurs de courtiers pour les services infonuagiques, afin que les ministères, quand leurs applications seront prêtes et adaptées, puissent rapidement et facilement trouver un fournisseur de services nuagiques sécurisés qui pourrait leur fournir un service meilleur et plus rapide à moindre coût.

Je vais céder la parole à Paul Glover, qui vous donnera plus de détails sur nos centres de données.

M. Paul Glover: Merci beaucoup, madame la ministre.

Le président: Excusez-moi, monsieur Glover. Nous devons passer à autre chose. Monsieur Glover, si vous pouvez nous fournir une réponse par écrit, nous vous en serions reconnaissants.

Merci, monsieur Lloyd.

C'est au tour de M. MacKinnon, pour six minutes.

[Français]

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Dans un moment, je vais faire en sorte que M. Glover n'ait pas à nous faire parvenir une lettre, et ce, en lui demandant, ou à Mme la ministre, de répondre plus amplement à la question.

D'abord, à titre de député de Gatineau, je veux souligner que, dans la région de la capitale nationale, nous avons été très agréablement surpris par la performance de Services partagés Canada lorsqu'il s'est agi de donner accès au réseau à bon nombre de nos fonctionnaires. Nous savons que cela n'a pas été parfait et que le chemin n'a pas toujours été sans aspérités. Je veux néanmoins saluer les efforts de Services partagés Canada et les vôtres, madame la ministre. Vous avez su mobiliser des ressources humaines, technologiques et financières pour que le gouvernement puisse continuer à fonctionner en cette période de pandémie.

Je vais maintenant parler des centres de données et des services infonuagiques. À notre arrivée, en tant que gouvernement, nous avons retrouvé des serveurs du précédent gouvernement sous des bureaux de fonctionnaires dans des immeubles éloignés. En matière de technologie de l'information, c'était un vrai marasme. Il n'y avait aucune stratégie, mais maintenant, il me paraît évident qu'on a beaucoup réfléchi aux centres de données, à notre stratégie et à notre stratégie relative aux services infonuagiques.

Madame la ministre, j'aimerais que vous nous parliez de la stratégie sur le stockage des données, des centres de données et des services infonuagiques. Évidemment, si M. Glover veut renchérir, libre à lui de le faire.

• (1550)

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Merci beaucoup, monsieur MacKinnon.

Pour commencer, je dirai que toutes les grandes organisations se modernisent en passant à l'informatique en nuage, et ce pour une très bonne raison. Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est le nuage — et, franchement, j'en étais il n'y a pas si longtemps —, on peut le comparer aux services d'électricité. Au lieu d'avoir une centrale électrique sur le site de votre immeuble et d'avoir besoin d'une capacité suffisante pour les périodes de pointe — et vous payez donc pour ce genre de capacité, période de pointe ou non —, vous payez votre consommation à des services publics d'électricité qui ont l'infrastructure et les réseaux nécessaires.

C'est un peu la même chose pour les services nuagiques. Au lieu que les ministères aient l'infrastructure et la capacité nécessaires à leur utilisation de pointe — pensez à l'ARC au moment de la production des déclarations de revenus, mais comme si l'on payait cette capacité tout au long de l'année —, aujourd'hui, avec le service nuagique, ils paient leur consommation réelle, et l'infrastructure est prise en charge et gérée par le fournisseur de services nuagiques.

J'aimerais que Paul vous explique comment se déroule la transition vers le nuage.

M. Steven MacKinnon: Comme il ne nous reste que quelques minutes, j'invite M. Glover à abrégé sa réponse si possible.

J'ai une autre question.

M. Paul Glover: D'accord.

Je remercie le député de sa question, monsieur le président. Merci de vos bons mot sur notre travail, madame la ministre.

En bref, nous n'avons pas investi dans de nouveaux centres de données, pas un sou. Nous avons investi dans la fermeture de centres de données. Nous avons quatre centres de données d'entreprise. Ce sont des centres ultramodernes, avec une alimentation sans coupure. Nous transférons systématiquement la charge de travail des vieux centres, des centres inefficaces et des centres en fin de vie utile vers le nuage ou vers l'un des centres de données d'entreprise qui sont prêts.

Ces migrations ont un coût, et l'installation de matériel dans le centre de données d'entreprise pour gérer la charge de travail a un coût, mais l'infrastructure physique est déjà construite. Nous installons les supports — les ordinateurs — pour gérer la charge de travail en fonction de ce que nous y transférons.

Nous ne construisons pas plus de centres de données. Nous fermons des centres de données. En fait, l'année dernière a été un record. Nous en avons fermé plus que jamais — un peu moins de 100 — et nous allons continuer d'en fermer jusqu'à ce que nous ayons toutes nos charges de travail dans le nuage, dans l'un des quatre centres de données d'entreprise, ou les deux.

M. Steven MacKinnon: Merci beaucoup.

Je sais que cette semaine a été particulièrement difficile. Des fonctionnaires nous ont dit que certaines applications n'étaient peut-être pas disponibles. Je sais qu'il y a des problèmes. Mme Murray ou M. Glover pourraient peut-être nous dire quels types d'investissements restent à faire.

Je suis au courant de la situation désastreuse que nous avons constatée en 2015. Comme M. Glover vient de le dire, un travail énorme a été fait pour mettre à jour et moderniser notre réseau et veiller à ce que les données, les centres de données et le nuage fassent l'objet d'une stratégie cohérente.

Quelles sont les mesures que SPC doit prendre maintenant en priorité pour garantir un accès au réseau plus prévisible, continu et fiable?

• (1555)

Le président: Excusez-moi de vous interrompre.

Monsieur MacKinnon, c'était une excellente question, mais je dois demander à la ministre si elle veut bien nous répondre par écrit, car nous arrivons au terme.

C'est au tour de Mme Vignola, pour six minutes.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Dans le budget supplémentaire, on demande 133 millions de dollars pour des dépenses de fonctionnement. Comment justifiez-vous cette somme de 133 millions de dollars?

Pourriez-vous me donner une réponse concrète et rapide, s'il vous plaît?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Merci.

Je vais demander à Paul Glover de répondre à cette question.

M. Paul Glover: Je vais demander à la dirigeante principale des finances, Sam Hazen, de répondre brièvement.

Mme Samantha Hazen (Sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, Services partagés Canada): Je remercie la députée de sa question, monsieur le président.

SPC demande un nouveau budget de 123,9 millions de dollars dans le cadre du Budget principal des dépenses. Je ne crois pas que ce soit le chiffre que vous avez mentionné, mais c'est le montant total du nouveau budget que nous demandons cette année.

[Français]

Mme Julie Vignola: D'accord, mais à quoi vont servir ces dépenses de fonctionnement, concrètement?

[Traduction]

Mme Samantha Hazen: Je remercie la députée de sa question, monsieur le président.

Les nouvelles ressources budgétaires demandées par Services partagés Canada dans le Budget principal des dépenses seront en grande partie consacrées aux programmes de migration de la charge de travail et d'architecture infonuagique.

Le nouveau budget s'élève à 90,2 millions de dollars. Ces programmes permettent de concrétiser les priorités du gouvernement, qui sont d'offrir des services numériques aux Canadiens, de moderniser l'infrastructure des technologies de l'information et, plus précisément, comme nous venons d'en parler, de transférer les applications des centres de données à risque vers des solutions d'hébergement modernes.

[Français]

Mme Julie Vignola: D'accord.

À quelles fins les dépenses en capital qui sont demandées seront-elles utilisées, concrètement?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: J'ai du mal à entendre la traduction, monsieur le président. J'aimerais que l'interprète parle un peu plus fort.

Le président: Madame Vignola, pourriez-vous répéter votre question, s'il vous plaît?

[Français]

Mme Julie Vignola: À quelles fins les dépenses en capital qui sont demandées seront-elles utilisées, concrètement?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Je vais demander à Mme Hazen de répondre à cette question, si vous permettez.

Mme Samantha Hazen: Je remercie la député de sa question, monsieur le président.

J'ai eu un peu de difficulté avec ma connexion.

M. Paul Glover: J'ai entendu la question.

[Français]

Je peux y répondre.

[Traduction]

C'est un phénomène toujours actuel. Nous stockons davantage et nous utilisons davantage les réseaux pour la vidéo et la voix, en plus de toutes les applications.

C'est pour l'infrastructure. Il faudra remplacer le matériel en fin de vie utile ou installer le matériel de commutation de réseau, les données stockées, les serveurs et toutes sortes d'éléments d'infrastructure dans les centres de données et le réseau. Il y a deux volets: remplacer ce qui est en fin de vie utile pour éviter les ruptures et installer du nouveau matériel à l'appui de la croissance.

Et si les dépenses augmentent, c'est parce que les coûts unitaires diminuent chaque année grâce aux TI — c'est la loi de Moore —, mais que les volumes augmentent plus rapidement. Nous utilisons davantage les réseaux et la technologie. Le coût unitaire diminue, mais l'utilisation augmente: nous avons donc besoin de plus de matériel et de plus de capacité.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je vous remercie.

Je note dans le budget principal des dépenses une diminution de 44 millions de dollars pour la cybersécurité et la sécurité des TI. J'aimerais comprendre pourquoi on a prévu cette diminution. En effet, tous les experts s'entendent pour dire que, dans la situation actuelle liée à la COVID-19, les cyberattaques ont augmenté.

Comment expliquez-vous cette diminution des budgets relatifs à la cybersécurité?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: La cybersécurité est une priorité fondamentale pour ce gouvernement, et c'est pourquoi un demi-milliard de dollars y a été affecté en 2018. Cet argent a servi à créer le Centre canadien pour la cybersécurité. Ce travail a été réalisé en grande partie durant les deux années suivantes.

Paul, si vous avez plus de précisions à fournir à Mme Vignola, je vous invite à lui répondre.

• (1600)

M. Paul Glover: Merci, madame la ministre, mais je vais aussi céder la parole à Sam.

La réponse courte, c'est qu'il s'agissait en partie de projets à durée limitée, de projets précis couvrant une période précise. Mais, dans l'ensemble, monsieur le président, la députée a raison. La sécurité est un enjeu de plus en plus important, et nous continuons d'y investir de plus en plus. C'est un cas particulier dans le Budget principal des dépenses et dans le Budget supplémentaire des dépenses, et les projets étaient limités dans le temps.

Mme Samantha Hazen: Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, c'est effectivement une question de temps. Comme le précisait la déclaration préliminaire, un budget supplémentaire a été demandé par Services partagés Canada pour financer le projet d'activation et de protection de l'infonuagique, mais pas dans le Budget principal des dépenses.

Le président: Madame Vignola, vous avez cinq secondes. Avez-vous une question de cinq secondes?

[Français]

Mme Julie Vignola: Ce n'est malheureusement pas le cas. Je vais donc attendre le prochain tour.

Je vous remercie de vos réponses.

[Traduction]

Le président: Monsieur Green, vous avez six minutes.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à souligner que la ministre est au service de la Chambre des communes depuis plus de 10 ans et qu'elle a travaillé au Conseil du Trésor. Elle apporte donc une vaste expérience à ce portefeuille. J'aimerais savoir, monsieur le président, quelle situation, dans son rôle actuel ou dans ses rôles antérieurs comme secrétaire parlementaire, a été envisagée comme le pire scénario concernant les services numériques.

L'hon. Joyce Murray: Monsieur Green, je dois avouer que je ne sais pas très bien.

M. Matthew Green: Je crois qu'on peut dire sans se tromper que la COVID et le passage de l'ensemble de notre fonction publique à un système numérique sont une anomalie que l'on n'aurait pas pu prévoir. Je suppose. Je me demandais donc quel genre de planification ou de plan d'urgence votre ministère a envisagé en 2018-2019 en préparation à ce que vous auriez considéré comme le pire scénario?

L'hon. Joyce Murray: Ce ministère a pour vocation d'être au service de tous les fonctionnaires, et il importe donc de s'appuyer sur une technologie de l'information qui leur permette de servir la population le plus rapidement et le plus efficacement possible, et qui nous permette aussi de continuer à améliorer et à moderniser nos méthodes.

Les systèmes ont tous des éléments redondants en cas d'imprévu. En matière de cybersécurité et de bande passante du réseau, il est évident qu'il se passera des choses que l'on n'avait pas prévues, mais je n'ai pas assumé ces fonctions en me demandant ce que pourrait être le pire scénario...

M. Matthew Green: A-t-on déjà discuté d'un scénario de panne totale, par exemple en raison d'une cybermenace numérique importante ou d'une captation de notre programme d'arrière-plan, puisque nous vivons à l'ère des pirates informatiques?

Je dis cela en pensant à mes autres travaux au Comité, qui ont révélé que certains de nos systèmes utilisent encore DOS. Je tiens à souligner le caractère désuet de certaines de nos technologies, et j'aimerais que vous nous parliez des vulnérabilités qui pourraient subsister.

L'hon. Joyce Murray: Oui, en quelques années à peine, le paysage de la technologie de l'information a beaucoup changé au gouvernement du Canada grâce aux milliards de dollars qu'il y a investis. La vérificatrice générale avait signalé ce problème depuis probablement une décennie, et aucun investissement ne s'en était suivi.

M. Matthew Green: Pourquoi donc?

L'hon. Joyce Murray: J'aimerais demander à Marc de parler de la planification de...

M. Matthew Green: Attendez, vous avez parlé de quelque chose qui a été signalé il y a 10 ans, et c'est le sens de ma question au départ, à savoir que ces vulnérabilités étaient connues. Nous sommes devant un cas de force majeure, si je puis dire, avec la COVID et nous devons déplacer tous ces gens hors ligne. Beaucoup de gens sont mis à pied, n'ont pas pu obtenir de connexion et ne peuvent donc pas travailler.

Si cela a été signalé il y a 10 ans, je me demande pourquoi il n'y a pas eu d'investissements plus importants qui auraient pu nous éviter certaines difficultés auxquelles nous sommes confrontés avec la COVID.

• (1605)

L'hon. Joyce Murray: Je ne parlerai pas pour le gouvernement précédent, mais c'est une période où il y avait vraiment...

M. Matthew Green: Sauf votre respect, vous êtes au pouvoir depuis quatre ans. Pourriez-vous donc nous en parler?

L'hon. Joyce Murray: En effet. Merci de le souligner.

Les signalement remontent à 10 ans. Nous avons commencé à investir en 2016 et nous avons fait des investissements historiques dans la mise à niveau des TI, dont 2,2 milliards de dollars en 2018. Il faut du temps pour un organisme de la complexité et de la taille du gouvernement du Canada et compte tenu du nombre de personnes que nous servons.

M. Matthew Green: Oui, merci.

Vous devez comprendre que nous nous montrons lapidaires parce que nous n'avons que six minutes, pas une de plus. Donc plus vous parlez, moins nous avons de temps pour poser d'autres questions. Cette réponse est suffisante.

Serait-il possible de savoir ce que la pandémie a révélé sur la capacité technologique de nos services gouvernementaux? À quelles limites précises notre capacité technologique s'est-elle heurtée pendant la COVID?

L'hon. Joyce Murray: J'aimerais que Marc Brouillard, notre DPI, réponde à cette question, parce qu'il peut aussi parler de ce qui a été imaginé auparavant et de la planification en cas de catastrophe.

M. Marc Brouillard (dirigeant principal de l'information du Canada par intérim, Secrétariat du Conseil du Trésor): Le gouvernement prévoit les mesures à prendre en cas de catastrophe grâce aux exercices de planification de la continuité des activités. Cela se fait à l'échelle ministérielle par la définition des services essentiels. Ils ne sont pas nécessairement liés à l'événement, dont il n'est pas non plus nécessaire d'avoir une idée préalable. Une tempête de neige, une inondation ou une pandémie qui empêche les gens d'être au bureau aura les mêmes résultats...

M. Matthew Green: J'ai une brève question complémentaire à ce sujet. Fait-on un audit des ministères? Est-ce que vous cherchez effectivement à savoir qui le fait et qui ne le fait pas? Est-ce comme un exercice d'incendie? Peut-être que certains ministères font preuve de laxisme, et, dans ce cas, quand le sait-on?

M. Marc Brouillard: Nous circonscrivons les ministères qui ont défini leurs services essentiels et nous vérifions s'ils ont des plans de continuité des activités et s'ils les ont testés.

M. Matthew Green: Quels sont les résultats?

M. Marc Brouillard: Je n'ai pas les chiffres exacts. Nous pouvons vous les obtenir.

M. Matthew Green: Serait-ce possible d'ici la prochaine série de questions?

M. Marc Brouillard: Je ne sais pas.

Ce qui compte, c'est d'être prêt à faire face aux imprévus. Nous ne savons pas à quoi ressemblera le prochain événement, mais nous savons quels services essentiels doivent être fonctionnels et comment ils doivent l'être.

Pour répondre à la deuxième partie de la question, nous le faisons en planifiant la résilience des systèmes et de l'infrastructure, outre le travail accompli par Paul et Services partagés pour veiller à ce que l'infrastructure de base soit également modernisée. Nous avons constaté entre autres qu'une technologie vétuste et sous-financée fait généralement défaut au pire moment, et c'est pourquoi nous devons veiller à ce que nos systèmes soient bien entretenus et aptes à fournir des services aux Canadiens.

M. Matthew Green: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Green.

Nous avons terminé notre première série de questions. Passons à la deuxième.

C'est au tour de M. Lloyd, pour cinq minutes.

M. Dane Lloyd: Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre dans la même veine que M. Green. J'ai lu récemment dans le Wall Street Journal que la Chine travaille au projet Manhattan de l'ère numérique: on parle ici de la course au développement de l'informatique quantique.

Est-ce que le ministre comprend les risques de l'informatique quantique et peut dire au Comité quelles mesures le gouvernement prendra pour contrer cette importante menace à la sécurité?

L'hon. Joyce Murray: Je vous remercie de cette question.

Nous nous interrogeons très activement sur l'emploi de l'intelligence artificielle et d'autres usages plus modernes des données pour prendre des décisions, analyser des situations et agir de façon responsable. Nous avons une directive sur l'utilisation responsable de l'IA au gouvernement du Canada. L'École de la fonction publique du Canada vient d'organiser une réunion avec des fonctionnaires du domaine de l'intelligence artificielle pour discuter de toutes les questions liées à la responsabilité, à la sécurité, à la protection des renseignements personnels et à l'utilisation appropriée de la technologie de l'intelligence artificielle.

J'aimerais que vous interveniez, monsieur Brouillard, si vous avez quelque chose...

M. Dane Lloyd: Merci, madame la ministre. Je comprends. Vous avez parlé d'intelligence artificielle, mais ma question portait sur l'informatique quantique et sur le risque qu'elle serve à percer tous les codes de n'importe quel logiciel chiffré, qu'il s'agisse de renseignements personnels ou de données gouvernementales. J'aimerais savoir où en est le Canada dans le domaine de l'informatique quantique et quelles mesures le gouvernement prendra pour protéger les Canadiens.

• (1610)

L'hon. Joyce Murray: L'informatique quantique est également une industrie émergente ici au Canada, à Vancouver en fait. Comme c'est le cas de toutes les nouvelles technologies, nous devons veiller à ce qu'elle soit utilisée de façon responsable. Je crois que Marc pourrait vous parler des problèmes de cybersécurité que vous soulevez à ce sujet.

M. Dane Lloyd: Il faut en effet l'utiliser de façon responsable, comme vous dites, mais nous parlons d'acteurs étatiques parfois hostiles qui l'utilisent contre les systèmes de sécurité canadiens. Que fait le gouvernement pour mieux protéger les Canadiens contre le risque que des États étrangers utilisent l'informatique quantique contre le Canada?

L'hon. Joyce Murray: Nous améliorons continuellement nos systèmes. Notre périmètre est très efficace à empêcher les attaques. Nous continuerons d'investir dans ce domaine.

Notre approche pangouvernementale en matière de cybersécurité fonctionne très bien. Notre DPI, SPC et le CST sont les principaux moteurs du Centre pour la cybersécurité. Nous avons des plans de gestion des menaces à la cybersécurité, dans lesquels ce qu'il faut faire en cas d'intrusion est très clair, et ce dans des termes presque militaires. Je vais demander à Marc s'il peut parler d'un aspect précis de l'informatique quantique.

M. Dane Lloyd: Merci, madame la ministre. Je ferai un suivi auprès des fonctionnaires durant la prochaine série de questions.

En matière de sécurité, nous allons devoir relever un énorme défi logistique pour la distribution des vaccins au Canada. Nous vivons à l'ère numérique et nous savons que nous allons devoir utiliser des systèmes numériques pour faciliter cette distribution. Quelles mesures proactives le gouvernement prend-il pour s'assurer que nos réseaux de distribution ne seront pas attaqués par le crime organisé ou tout autre acteur hostile susceptible de tenter d'utiliser des rançongiciels pour s'emparer du système et retarder la distribution de vaccins aux Canadiens? Que fait-on aujourd'hui pour s'assurer que cela ne se produira pas? C'est une mine d'or pour le crime organisé.

L'hon. Joyce Murray: Nous avons un mécanisme de protection de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement pour nous protéger. Mon ministère a pour première responsabilité de protéger l'information des Canadiens, et je la prends très au sérieux. Je dois dire que, comme dans toutes les grandes organisations, les systèmes du gouvernement du Canada sont constamment attaqués grâce à des renseignements, des codes d'accès et d'autres moyens obtenus illégalement pour essayer d'accéder à nos renseignements. Nous trouvons continuellement des moyens de renforcer notre sécurité et nous sommes appuyés par le CST, qui...

M. Dane Lloyd: Merci, madame la ministre.

Dans les 30 secondes qu'il me reste, je vais vous demander si, à votre avis, le gouvernement est armé pour protéger nos réseaux de la chaîne d'approvisionnement contre les rançongiciels menaçant la distribution de vaccins. Le gouvernement est-il prêt?

L'hon. Joyce Murray: Absolument, nous sommes prêts.

M. Dane Lloyd: Merci de nous rassurer.

Il ne me reste qu'une dizaine de secondes; je vais donc céder mon temps de parole. Merci.

Le président: Merci, monsieur Lloyd.

C'est au tour de M. Weiler, pour cinq minutes.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre Murray, d'être revenue nous voir aujourd'hui, et merci à tous vos fonctionnaires également.

Madame la ministre, les gouvernements numériques du monde entier accélèrent leurs efforts pour aider les gens et les entreprises à traverser cette période difficile. Dans ma circonscription, j'ai pu constater directement à quel point il est important que les entreprises puissent adapter rapidement leurs activités et permettre à leurs employés de faire du télétravail pour offrir leurs services ou leurs produits par voie numérique.

J'espérais que vous pourriez nous dire ce qui est fait pour tirer parti du travail des Nations numériques et relever les défis communs que pose la COVID-19 à l'échelle internationale.

L'hon. Joyce Murray: D'accord, très bien. Je vous remercie de m'en donner l'occasion.

Les Nations numériques sont les 10 pays du monde aux premiers rangs de l'avancement du numérique pour mieux servir les citoyens. Tout est axé sur les besoins des citoyens. Nous nous réunissons une fois par an. Le Canada en était le président l'année dernière; nous venons de passer la main au Royaume-Uni. Les représentants de ces 10 pays circonscrivent ensemble les principales initiatives dont ils peuvent tirer les leçons ou qu'ils peuvent partager avec d'autres pays. Nous travaillons en partenariat avec différents pays à différents égards.

Je vais vous donner un exemple. J'ai rencontré le ministre du numérique du Portugal dans le cadre des Nations numériques. Le Portugal s'est intéressé à l'identité unique, c'est-à-dire à l'authentification numérique, pour que les gens n'aient à se connecter qu'une seule fois pour avoir accès à n'importe quel ministère. C'était une conversation tout à fait fascinante parce que c'est une grande priorité pour moi au moment où nous accélérons notre passage au numérique.

C'est un forum de collaboration, et les fonctionnaires travaillent ensemble tout au long de l'année. Il s'agit d'accélérer nos transitions numériques collectives et individuelles pour offrir à nos citoyens les services dont ils ont besoin de la façon dont ils veulent y accéder.

• (1615)

M. Patrick Weiler: C'est formidable. Je crois savoir que, au début du mois, une charte des Nations numériques a été adoptée. Pourriez-vous nous en parler.

L'hon. Joyce Murray: La Charte des Nations numériques est un ensemble de perspectives et de principes applicables au genre de travail que nous allons faire. Il y a eu une cérémonie de signature, que j'ai présidée, il y a environ un mois.

Nous entamons différents projets dans le cadre des Nations numériques. L'un des projets privilégié par le Canada dans le cadre de cette collaboration porte sur l'écologisation du gouvernement. Je suis heureuse que nous puissions travailler en collaboration avec d'autres grandes Nations numériques pour trouver des moyens de mettre la transformation numérique au service des mesures prises contre les changements climatiques.

M. Patrick Weiler: C'est formidable. Nous avons fixé des objectifs ambitieux dans notre loi sur la responsabilité en matière de climat, soit le projet de loi C-12, que nous avons présenté la semaine dernière. On en discute en ce moment-même à la Chambre.

Je sais que vous avez déjà travaillé à des projets de restauration de l'environnement dans le secteur privé et que vous avez également travaillé dans ce domaine comme ministre du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique. Pourriez-vous, à titre de ministre du Gouvernement numérique, expliquer un peu plus comment nous allons contribuer à ce plan, qui fait partie du projet de loi sur la responsabilité en matière de climat.

L'hon. Joyce Murray: Comme bon nombre des députés le savent, je milite depuis longtemps en faveur de l'action climatique, depuis plus de deux décennies. Ma vision du gouvernement numérique est une approche d'entreprise, où nous prenons au sérieux les objectifs du gouvernement dans son ensemble, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous avons été très actifs à SPC, par exemple, pour trouver des façons d'écologiser nos achats. Un des aspects est de travailler avec nos fournisseurs, parce que nous sommes un important acheteur de biens et de services. Dans le cadre de l'octroi de contrats, nous examinerons l'empreinte écologique des fournisseurs et leurs plans de durabilité, afin d'influer sur la durabilité en amont et en aval de notre travail.

J'aimerais aussi parler de la fermeture de centres de données. Il y a une réduction importante de la consommation d'électricité et des émissions de gaz à effet de serre lorsqu'on passe d'un vieux centre de données au nuage.

Peut-être que M. Glover a d'autres exemples de la façon dont SPC travaille pour écologiser le gouvernement et pour nous aider à atteindre nos cibles d'écologisation du gouvernement de 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030.

Le président: Merci, madame la ministre.

Merci, monsieur Weiler.

Nous passons maintenant à Mme Vignola, pour deux minutes et demie.

[Français]

Mme Julie Vignola: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Murray, lors du premier tour, vous avez répondu que, une fois que les ministères seront prêts, ils pourront trouver des fournisseurs de services infonuagiques.

Chaque ministère aura-t-il à trouver un différent fournisseur? Quelles compagnies fourniront ces services infonuagiques? Comment fera-t-on pour s'assurer de la sécurité des données si on laisse des fournisseurs externes gérer et conserver nos données?

• (1620)

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Merci de cette question.

Ma vision du gouvernement numérique est que nous adoptions une approche d'entreprise. Voilà pourquoi Services partagés Canada organise les possibilités pour les ministères de passer à l'informatique en nuage, a fait office de courtier et s'occupe de gérer l'approvisionnement au nom des ministères pour s'assurer que les fournisseurs de services infonuagiques assureront la sécurité dont vous venez de parler.

Un certain nombre d'entreprises ont été acceptées comme fournisseurs éventuels de services infonuagiques. Je vais demander à Paul Glover de vous en dire un peu plus sur le processus qui consiste à aider les ministères à passer à l'informatique en nuage et à travailler avec ses applications, ce qui est parfois très difficile lorsque leur application ne convient pas à l'informatique en nuage.

M. Paul Glover: Merci, madame la ministre.

Pour répondre à la question de la députée, nous avons identifié huit fournisseurs de services infonuagiques. Il y a Microsoft, Amazon, Microsoft Azure, AWS, Google, Oracle, une entreprise canadienne appelée ThinkOn et d'autres. Tous ces renseignements sont accessibles au public. Il suffit de consulter notre site Web. Il est sur GouvOuvert. Vous pouvez voir qui a déjà été présélectionné. Il y en a huit parmi lesquels les ministères peuvent choisir.

Tous ces fournisseurs ont dû s'établir au Canada, alors ils sont assujettis à nos exigences législatives. Aucune de ces données n'est à l'étranger. Nous travaillons avec le CST et le Centre canadien pour la cybersécurité afin d'établir les exigences de sécurité. Leurs spécialistes se rendent régulièrement dans ces installations pour vérifier si elles sont conformes aux exigences de sécurité afin que nous sachions exactement comment les données sont stockées et qui y a accès. Certaines de ces exigences sont les plus rigoureuses qui soient en matière de sécurité. Nous sommes donc convaincus que les données sont là et, comme dans tout autre centre de données, qu'elles sont bien protégées.

Toutefois, nous ne nous arrêtons pas là. Comme la ministre et d'autres l'ont dit, le chemin vers le nuage est important. Nous ne voulons pas que tous les ministères créent leurs propres réseaux...

Le président: Excusez-moi, monsieur Glover. Je vous remercie de vos propos. Si vous avez quelque chose à ajouter à cette réponse, pourriez-vous le faire par écrit? Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Green, pour deux minutes et demie.

M. Matthew Green: Nous avons beaucoup entendu parler de l'écologisation du gouvernement, et je me demande... Ce pourrait être une question facile pour vous, madame Murray. En quoi la fermeture de certains de ces centres de données a-t-elle aidé nos compensations des émissions de carbone? Je pense à ce qu'aurait été la consommation d'électricité. Pourriez-vous nous en parler brièvement?

L'hon. Joyce Murray: Oui, absolument, et c'est l'une des bonnes raisons de le faire. Le nuage émet beaucoup moins de gaz à effet de serre que les vieux centres de données en particulier.

M. Matthew Green: J'ai remarqué quelque chose d'intéressant dans votre profil. On y mentionnait que vous aviez une entreprise de reboisement et que vous aviez vous-même contribué à la plantation de 500 000 arbres. Le gouvernement vous a-t-il approché pour savoir comment vous pourriez contribuer à son programme de plantation d'un milliard d'arbres, étant donné qu'il n'en a pas planté un seul?

L'hon. Joyce Murray: Je vous remercie d'avoir fait preuve de diligence raisonnable à cet égard et, monsieur Green, ce n'est pas surprenant que vous posiez des questions sur des choses comme la plantation d'arbres.

Je me suis retirée de cette discussion, parce que même si je n'ai pas fait partie de cette entreprise depuis un certain temps, mon mari travaille toujours dans l'industrie.

M. Matthew Green: Non, c'est simplement ce que je propose. Je ne dis pas qu'il obtient le contrat... Nous avons des avocats qui commentent le droit. Nous avons des comptables qui commentent les finances. Je me demande si votre expertise pourrait aider le gouvernement à planter quelque chose, étant donné que vous avez planté un demi-million d'arbres.

Je vais en rester là, car je pense que vous savez où je veux en venir. J'espère que, si quelqu'un nous regarde, on vous emboîtera le pas, parce qu'il semble que votre bilan en matière de reboisement pourrait certainement aider un gouvernement qui prétend avoir un programme de plantation d'arbres, mais qui n'en a pas encore planté un seul.

L'hon. Joyce Murray: Monsieur Green, je dirais que tous nos députés et tous les Canadiens ont leur mot à dire dans le programme électoral du Parti libéral fédéral, et mon objectif était d'encourager les rédacteurs du programme et le premier ministre à s'engager à planter des arbres et à renouveler les terres humides, les prairies, les terres agricoles et les écosystèmes côtiers.

M. Matthew Green: Je comprends cela et j'espère simplement... Vous n'êtes pas obligée de répondre à cette question, mais nous y reviendrons un autre jour.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Green.

Nous allons maintenant passer à M. Paul-Hus, pour cinq minutes.

• (1625)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Merci, monsieur le président.

Bonjour, madame la ministre.

Le 4 octobre dernier, votre collègue du Conseil du Trésor, Jean-Yves Duclos, a comparu devant nous et nous a mentionné que plusieurs employés fédéraux ne pouvaient pas travailler à distance faute d'avoir des ordinateurs. Cela a des répercussions, à l'heure actuelle, sur le traitement des demandes d'accès à l'information. En fait, il y a un léger pourcentage des demandes qui sont traitées par les ministères.

Avez-vous une solution pour régler ce problème?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Merci de cette question.

Nous avons continué de rendre l'équipement disponible. Je dois dire que c'était une urgence inattendue. Nous avons rapidement doublé la capacité d'accès sécurisé à distance. Nous avons permis à Microsoft Teams de prévoir des conversations sécurisées permettant d'accueillir jusqu'à 187 000 fonctionnaires. Nous avons triplé le nombre d'équipements de téléconférence. La capacité des appels sur WiFi a été portée à 183 000 participants.

Comme vous le savez, l'ensemble de la fonction publique compte des centaines de milliers de personnes...

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Excusez-moi, madame la ministre, mais ma question est la suivante. Comme la Cour suprême a déclaré que la Loi sur l'accès à l'information était quasi constitutionnelle — cela fait partie des priorités du Canada —, cela fait-il partie de vos prio-

rités, actuellement, de trouver une solution pour que les gens puissent faire leur travail, pour ce dossier en particulier?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Tout à fait, c'est pour fournir l'équipement nécessaire afin qu'ils puissent faire leur travail, quel que soit leur travail, au service des Canadiens.

Je peux demander à Paul Glover de vous donner plus de détails, si vous le souhaitez, sur la situation actuelle en ce qui concerne les outils, l'équipement et le réseau...

M. Pierre Paul-Hus: Merci, madame Murray.

[Français]

Vous pourriez peut-être me faire parvenir un rapport à cet égard.

J'aimerais vous poser une autre question, mais je sais que le temps est limité.

La semaine dernière, notre comité a appris que le gouvernement du Canada signait des ententes avec des entreprises sous contrôle chinois, comme la compagnie Nuctech.

Pourriez-vous me dire si, oui ou non, votre ministère a approuvé des offres à commandes avec des entreprises liées au régime communiste chinois ou à d'autres dictatures dans le monde?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Nous avons des normes claires en matière d'approvisionnement.

Je vais laisser les fonctionnaires répondre à cette question précise.

M. Paul Glover: Monsieur le président, je vais commencer par répondre à cette question.

À Services partagés Canada, nous avons ce que la ministre a appelé plus tôt l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de tout processus d'approvisionnement. Ce n'est pas seulement le fournisseur qui est sélectionné, mais toutes les pièces qu'il utilise, d'un bout à l'autre.

Nous travaillons avec le Centre canadien pour la cybersécurité et ses spécialistes à qui, en cours de route, dans le cadre de ces acquisitions, nous renvoyons tous les soumissionnaires pour qu'ils les évaluent. Ainsi, nous pouvons avoir confiance, lorsque nous prenons une décision d'approvisionnement finale, qu'elle est conforme à leur expertise et à leurs directives en ce qui concerne la sécurité et l'intégrité de nos opérations.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: La semaine dernière, nous étions très étonnés d'apprendre que les ministères ne se parlaient pas entre eux. Affaires étrangères n'avait pas cru bon de demander une vérification de sécurité sur les équipements de Nuctech. De votre côté, lorsqu'on parle d'acquisitions de matériel informatique de tous genres, est-ce que le matériel qui pourrait provenir de la Chine ou d'autres pays à régime dictatorial vous préoccupe de façon significative?

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Comme M. Glover l'a mentionné, nous avons des processus de protection de la chaîne d'approvisionnement.

Pour un exemple précis, je vais demander à M. Glover de répondre.

M. Paul Glover: Merci, madame la ministre et monsieur le président.

Pour répondre directement à la question du député, l'approvisionnement d'entreprise en TI relève de Services partagés Canada. Nous sommes convaincus que tout ce qui est branché aux réseaux centraux, aux systèmes et aux centres de données est acheté par l'entremise de notre infrastructure et de nos processus. S'il y a des choses qui se passent, elles se trouvent en périphérie et ne sont pas directement reliées à nos centres de données ou à nos réseaux essentiels.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Je termine en mentionnant que vous avez parlé de contrats avec des entreprises américaines. Nous avons reçu une plainte du Conseil canadien des innovateurs, qui trouvait que les entreprises canadiennes n'étaient pas privilégiées concernant la vente de leur matériel informatique.

Avez-vous une réponse à cet égard?

● (1630)

[Traduction]

L'hon. Joyce Murray: Plus de 80 % de nos approvisionnements proviennent d'entreprises canadiennes. Nous avons besoin d'un approvisionnement rentable, et nous faisons de notre mieux, en même temps, pour atteindre d'autres objectifs, comme Le Canada d'abord et la diversité dans notre approvisionnement.

Monsieur Glover, avez-vous quelque chose à ajouter?

Le président: Merci, madame la ministre. Malheureusement, le temps est écoulé.

Monsieur Jowhari, vous avez cinq minutes.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue à la ministre et aux fonctionnaires, et je les remercie de l'excellent travail qu'ils font, surtout en cette période difficile.

Madame la ministre, vous et moi avons eu plusieurs conversations sur le gouvernement numérique et la transformation numérique, comme vous le savez. Je considère le gouvernement numérique comme un catalyseur clé, surtout pendant la reprise économique. J'ai trouvé très intéressant que vous ayez mentionné dans votre déclaration préliminaire que vous dirigez la transformation numérique du gouvernement et que vous travaillerez avec vos collègues ministériels pour concevoir et fournir les services auxquels les Canadiens s'attendent à l'ère numérique, ce qui est formidable.

Pouvez-vous décrire quelques initiatives et résultats concrets auxquels les Canadiens devraient s'attendre dans le cadre de ce plan?

L'hon. Joyce Murray: Merci beaucoup de me donner l'occasion d'en parler, parce que j'en suis très enthousiasmée.

Non seulement ma vision est-elle une approche d'entreprise à l'égard d'un service axé sur la personne — ce qui signifie la coordination de tous les ministères, ce qui, comme nous l'avons entendu, est important pour des raisons de sécurité et d'autres —, mais il s'agit aussi du public. Il s'agit des Canadiens, et il s'agit de services sécurisés, fiables et faciles à utiliser à partir de n'importe quel ap-

pareil afin que les fonctionnaires puissent offrir un meilleur service individuel à ceux qui n'utilisent pas d'appareils ou qui n'en ont pas.

Il y a des choses très précises que j'ai entendues et qui sont très frustrantes pour les Canadiens, et mon but est d'aider à transformer la façon dont ils vivent leurs transactions avec le gouvernement du Canada. Ma vision, c'est de ne plus avoir à utiliser des formulaires papier et des télécopies, mais de pouvoir le faire par voie numérique. Cela veut dire qu'il n'y a plus de confusion et de difficulté à trouver des prestations et des services gouvernementaux, mais qu'il existe une façon numérique de savoir de façon centralisée ce à quoi vous pouvez avoir droit. Cela signifie qu'il n'est plus nécessaire d'appeler et de rester en attente pour obtenir une mise à jour sur votre transaction.

Après tout, vous pouvez commander quelque chose d'Amazon et vous obtiendrez un texte qui vous indique exactement où il se trouve et quand vous le recevrez chez vous. C'est ce que le gouvernement du Canada peut viser. Il n'y aura plus d'ouvertures de session compliquées avec des justificatifs d'identité facilement oubliés ou des justificatifs différents pour chaque ministère. Il pourrait aussi y avoir une déclaration de revenus automatisée dans le cas des déclarations simples pour le plus grand nombre possible de Canadiens, en partie pour que ceux qui ne perçoivent pas leurs prestations parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus puissent les recevoir. Deux milliards de dollars ne sont pas perçus par ceux qui ont les revenus les plus faibles, sûrement parce qu'ils n'ont pas pu remplir un formulaire d'impôt compliqué.

Ce n'est qu'un exemple. J'ai l'intention de faire avancer les choses de façon concrète au cours des 12 prochains mois. Je vais donc demander à mes collègues de travailler ensemble à ce dossier.

M. Majid Jowhari: Merci, madame la ministre.

Vous savez que je m'en voudrais de ne pas parler de Phénix et de ProGen, le système de paye de prochaine génération. Comme vous le savez, je suis cette initiative depuis très longtemps. Pouvez-vous faire le point sur les progrès de ProGen? Je sais que vous en avez parlé dans votre déclaration préliminaire et que vous l'avez en quelque sorte transmis à Services partagés, mais pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

Merci.

L'hon. Joyce Murray: Tout d'abord, je tiens à dire qu'il est très important que nous puissions payer nos fonctionnaires correctement et à temps. En fait, le travail effectué par SPAC sur Phénix s'est traduit par une réduction importante de 68 % de l'arriéré des transactions. Des félicitations sont de mise.

ProGen est une initiative distincte, et nous sommes vraiment guidés par les leçons apprises du passé. Nous prenons donc le temps de bien faire les choses. Nous utilisons une approche numérique, ce qui signifie que nous appliquons les principes numériques, et les choses vont bien.

● (1635)

M. Majid Jowhari: Vous avez dit l'avoir transmis à Services partagés Canada. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

L'hon. Joyce Murray: Le premier volet du processus de ProGen consistait à établir les trois points de contrôle pour déterminer qui pourraient être des fournisseurs qualifiés pour travailler avec le gouvernement du Canada à l'établissement d'un système complet de RH et de paye. C'était sous l'égide du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le Secrétariat du Conseil du Trésor n'est pas vraiment un ministère qui mène d'importantes activités axées sur la TI, contrairement à Services partagés. Donc, à un moment donné, cela semblait approprié.

Ce moment est survenu lorsque, suite à l'exploration et à la consultation, le vaste éventail de fournisseurs éventuels a été réduit à trois. À l'heure actuelle, nous avons trois fournisseurs qualifiés pour travailler avec le gouvernement du Canada. Nous sommes très engagés dans un processus exploratoire avec un fournisseur principal, SAP, qui travaille avec l'un de nos ministères, le ministère du Patrimoine, pour mettre à l'essai les différents besoins des fonctionnaires en matière de RH et de paye au sein du ministère du Patrimoine. Cette exploration mènera à un projet pilote pour voir si SAP peut satisfaire à ces besoins et offrir les services de RH et de paye.

Nous le faisons par étapes. Nous vérifions, nous apprenons, puis nous passons à l'étape suivante, et nous continuerons afin d'obtenir un résultat positif.

M. Majid Jowhari: Merci, madame la ministre.

Le président: Merci, madame la ministre. Je vous en suis reconnaissant.

Cela met fin à nos questions pour ce tour. Je remercie la ministre d'être venue nous rencontrer aujourd'hui. Nous avons hâte de la revoir lundi soir.

Nous vous remercions de votre temps et de vos efforts.

L'hon. Joyce Murray: J'ai hâte.

Le président: Nous allons suspendre la séance deux ou trois minutes, le temps d'accueillir un nouveau témoin, puis nous reviendrons tout de suite après.

• (1635)

(Pause)

• (1635)

Le président: Nous reprenons nos travaux et poursuivons avec les questions.

Nous passons au premier tour de la deuxième série de questions.

Nous allons commencer par M. Lloyd, pour six minutes.

M. Dane Lloyd: Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'être venus aujourd'hui.

Depuis que j'occupe mon poste, un certain nombre d'intervenants ont communiqué avec moi pour me faire part de leurs vives inquiétudes au sujet des décisions du gouvernement d'attribuer des contrats de TI à fournisseur unique à des entreprises américaines.

Pourquoi le gouvernement concentre-t-il ses importantes dépenses annuelles en technologie de l'information sur un petit groupe d'entreprises de TI, surtout américaines?

M. Paul Glover: Cette question comporte deux volets. Je vais essayer d'être bref pour vous permettre de faire des suivis, car je suppose que vous voudrez peut-être en faire.

Premièrement, comme fournisseur de services d'entreprise, nous avons besoin de solutions de qualité. Microsoft est le fournisseur

dans cet espace, et nous avons établi une grande relation avec lui pour des choses comme Office 365 et Teams. IBM et Unisys sont les fournisseurs d'ordinateurs centraux; nous avons des relations particulières avec eux, et c'est ainsi que les choses se passent. Il en va de même pour les réseaux. La plupart des réseaux de la planète proviennent de Cisco et fonctionnent avec des équipements Cisco.

En sa qualité de l'un des membres, le député MacKinnon a souligné plus tôt que lorsque Services partagés a été créé, nous ne savions même pas ce qui nous était donné. Nous avons dû faire l'inventaire de tout cela. Comme nous l'avons fait et comme nous essayons de réparer lorsqu'il y a un bris, il est important que nous le remplaçons sur la base de l'équivalence de produits semblables de sorte que nous savons qu'il fonctionne.

• (1640)

M. Dane Lloyd: Monsieur Glover, dites-vous...

M. Paul Glover: Je pourrais peut-être terminer ma réponse.

Lorsque nous remplaçons du matériel brisé, nous le faisons sur la base de l'équivalence de produits semblables. Nous sommes beaucoup plus ouverts en ce qui concerne la modernisation. Cela se fait au moyen d'un processus d'approvisionnement qui nous permet d'obtenir la meilleure technologie possible pour l'avenir, et cela se fait au moyen de processus ouverts et concurrentiels.

Enfin, nous travaillons à faire en sorte que les PME canadiennes soient intégrées à ce processus et à ce système et que nos contrats encouragent les revendeurs, les fournisseurs et les grandes multinationales à s'établir ici...

M. Dane Lloyd: Monsieur Glover, êtes-vous en train de dire qu'aucune entreprise canadienne ne peut fournir le type de logiciels d'entreprise dont vous parlez et pour lequel vous vous adressez actuellement à IBM, Cisco et Microsoft?

M. Paul Glover: Non, monsieur le président. Je ne pense pas du tout que c'est ce que j'ai dit dans ma réponse.

J'ai dit que lorsqu'on examine certains des éléments prédominants... il s'agissait d'un certain nombre d'exemples. Nous avons BlackBerry, une grande entreprise canadienne qui est profondément ancrée dans l'infrastructure et les services de TI que nous utilisons, et nous continuerons d'y avoir recours.

Absolument, il y a des entreprises canadiennes. Nous les recherchons. Nous recherchons ces petites et moyennes entreprises pour les aider à croître, pour nous assurer que le gouvernement du Canada est l'un de leurs premiers clients.

M. Dane Lloyd: Ces entreprises m'ont consulté. Elles sont très frustrées parce qu'il y a tellement de contrats à fournisseur unique — de très gros contrats — qui vont à ces entreprises américaines, et elles ont l'impression qu'elles n'ont même pas la possibilité de soumissionner.

J'ai appris récemment que Services partagés avait accordé un contrat à fournisseur unique pour un service. Affaires mondiales a lancé un appel d'offres pour le même service, et Affaires mondiales l'a obtenu à 40 % moins cher. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi Affaires mondiales obtient le même logiciel que Services partagés Canada pour 40 % de moins lorsqu'il y a appel d'offres plutôt qu'un contrat à fournisseur unique?

M. Paul Glover: Monsieur le président, la question du député est très vague, mais je peux vous dire que nous utilisons des processus d'approvisionnement standard. Nous prenons toutes les mesures pour nous assurer que nos processus soient concurrentiels. Nous avons recours à des fournisseurs préqualifiés pour pouvoir obtenir le meilleur prix possible. De plus, dans le cadre de certaines de nos ententes plus importantes, nous faisons appel à des spécialistes — des entreprises comme Gartner, Lloyd, Accenture — qui sont des experts en optimisation des ressources pour nous assurer que, lorsque nous négocions certains de ces gros contrats, nous obtenons les meilleurs conseils possibles.

Je vous répondrai avec plaisir par écrit si vous avez des questions précises.

M. Dane Lloyd: D'accord. Merci.

Je vais changer un peu de sujet et revenir sur les questions de sécurité quantique que j'ai posées à la ministre.

Nous savons que l'informatique quantique pose un risque énorme pour nos systèmes de sécurité et nos systèmes de chiffrement, et j'espère que nos fonctionnaires pourront nous éclairer un peu plus à ce sujet. Que fait le gouvernement pour contrer la menace liée à l'informatique quantique?

M. Paul Glover: Monsieur le président, je vais commencer et peut-être demander à Marc Brouillard, notre DPI, de répondre également.

À Services partagés Canada, nous avons ce que nous appelons une série de programmes axés sur l'avenir dans le cadre desquels nous évaluons des technologies qui en sont à leurs balbutiements. Je dirais que l'informatique quantique n'en est pas à ses balbutiements. Elle mûrit rapidement. Nous avons des experts du domaine qui travaillent avec certaines des plus grandes entreprises canadiennes actives dans ce domaine. Nous travaillons également avec des universitaires — certains des meilleurs chercheurs dans les universités du pays — pour comprendre la technologie...

M. Dane Lloyd: Pouvez-vous nous dire quelles sont les menaces pour le Canada...? Pouvez-vous expliquer cela au Comité?

M. Paul Glover: Concernant l'informatique quantique en général... La réponse courte, c'est que son programme de force brute et ses états quantiques de mesure peuvent rendre les technologies de chiffrement actuelles pratiquement obsolètes lorsqu'elles sont mises au point. C'est du moins ce que laissent entendre les ouvrages spécialisés, et c'est pourquoi nous avons le programme...

M. Dane Lloyd: Quelle incidence cela aura-t-il sur les opérations du gouvernement si nous ne sommes pas prêts?

M. Paul Glover: Eh bien, nous devons être prêts. Voilà la réponse courte. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de ne pas l'être.

M. Dane Lloyd: Donnez-nous un exemple de ce qui se passerait si nous n'étions pas prêts, s'il vous plaît.

M. Paul Glover: En toute sincérité, monsieur le président, en ce qui concerne la question du député, si le chiffrement est compromis, vous ne pouvez pas communiquer. Ou alors, il faudrait supposer que toutes nos communications sont accessibles. C'est pourquoi nous surveillons la technologie et les développements, et nous nous assurerons d'être prêts.

• (1645)

Le président: Merci, monsieur Glover et monsieur Lloyd.

Nous allons maintenant passer à M. Drouin, pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à dire au Comité que j'ai moi aussi entendu beaucoup de choses provenant du secteur.

Monsieur Glover, j'aimerais parler de Gartner. Je sais que lorsque cette entreprise parle d'infrastructure de réseau, elle dit que les responsables de l'infrastructure et des opérations « ne devraient jamais compter sur un seul fournisseur pour l'architecture et les produits de son réseau, car cela peut entraîner une dépendance envers ce fournisseur, des coûts d'acquisition plus élevés et des contraintes techniques qui limitent l'agilité. Ils doivent segmenter leur réseau en blocs logiques et évaluer plusieurs fournisseurs pour chacun. » Les blocs correspondent à des réseaux LAN et WAN.

Je me demande si Services partagés Canada est à l'aise de fonctionner dans un environnement de fournisseurs multiples, comme Gartner le conseillerait probablement au gouvernement du Canada?

M. Paul Glover: La réponse courte, c'est plus ou moins. Je m'excuse d'être vague. Gartner a raison. C'est la stratégie prônée, mais nous n'en sommes pas encore là. Nous travaillons en ce sens. Nous avons hérité de nombreux réseaux ministériels qui n'étaient pas normalisés et qui se comportaient tous un peu différemment. Une partie de cette approche consiste à simplifier, à normaliser et à passer à — et cela nous ramène à la question précédente — des réseaux de confiance zéro avec certaines des technologies les plus récentes... Nous nous efforçons d'appliquer les recommandations de Gartner, comme le député l'a souligné.

C'est pourquoi je fais une distinction entre le moment où nous remédions à la situation et celui où nous allons de l'avant. Nous voulons nous assurer de ne jamais dépendre d'un seul fournisseur. Nous avons plus d'un fournisseur d'ordinateurs centraux. Nous avons plus d'un fournisseur de réseau. Nous continuerons de nous assurer de procéder ainsi à l'avenir, mais je dois avouer que nous n'en sommes pas encore là. Il reste encore du travail à faire en raison de la situation dont nous avons hérité.

M. Francis Drouin: Je peux affirmer que ces anciens systèmes nous ont été légués le 4 août 2011, soit il y a neuf ans, par décret.

M. Paul Glover: C'est exact.

M. Francis Drouin: Le cycle de vie de ces technologies est-il de cinq à sept ans, ou plus long?

M. Paul Glover: Il y a deux volets à cela. Il y a ce que j'appelle le « matériel durable », qui peut très bien fonctionner pendant de très nombreuses années. Ensuite, il y a des choses comme les commutateurs qui sont un peu plus actifs et les unités multidisques qui sont plus susceptibles de se briser. Il y a différentes catégories de matériel. La durée de vie utile attendue est différente pour chacun. De plus, les logiciels évoluent encore plus rapidement, ce qui fait que du matériel parfaitement utilisable n'est plus viable parce qu'il ne peut pas suivre les vitesses de traitement et les exigences.

Je ne veux pas compliquer la réponse, mais c'est variable.

M. Francis Drouin: J'aimerais revenir au point où vous avez dit que vous n'en êtes pas encore là et que vous essayez d'aller de l'avant. J'aimerais en savoir plus sur la situation actuelle. Sommes-nous...? Par exemple, si je dis à ma femme que je suis végétarien, mais que je ne mange des légumes qu'une fois par mois, elle va me demander des explications.

Sans nommer de fournisseurs, sommes-nous à une capacité de 50-50 ou de 60-40, ou sommes-nous à presque 100 %? Quelle est la stratégie de Services partagés Canada, si nous sommes près de 100 %, pour réduire ce ratio afin que nous puissions gérer le risque et nous assurer d'avoir au moins deux fabricants d'équipement d'origine par bloc de réseau, comme le suggère Gartner?

M. Paul Glover: Monsieur le président, je consulte mes notes pour trouver les chiffres.

Aujourd'hui, le ratio demandé par le député se situe probablement autour de 70-30. À l'avenir, nous sommes déterminés à ce que tout nouveau... soit ouvert et concurrentiel.

Cela revient à dire qu'il doit être interopérable. Dans un réseau de la taille du nôtre, il est important que tous les éléments communiquent harmonieusement et efficacement entre eux. Le secteur s'améliore à ce chapitre. Nous n'aurons plus ainsi à être autant sélectifs dans la sélection des fournisseurs à l'avenir, et le type d'équipement importerait peu. Comme les mises à jour des fournisseurs n'affectent pas que leurs produits, les choses sont un peu compliquées.

L'interopérabilité sera une exigence clé, même dans un environnement de fournisseurs multiples, à l'avenir. Il existe des technologies pour y arriver. Nous les introduisons assez rapidement.

● (1650)

M. Francis Drouin: Évidemment, il faut s'occuper de l'approvisionnement. Que faisons-nous pour nous assurer que les chefs de file du marché construisent cette nouvelle infrastructure de réseau et minimisent ce risque? Demandons-nous au secteur comment nous pouvons y parvenir, ou appliquons-nous toujours la même vieille recette?

M. Paul Glover: Il y a trois parties. Premièrement, nous nous tournons vers ceux qui, selon nous, sont de calibre mondial et sont des chefs de file. J'ai régulièrement des contacts avec les dirigeants du secteur pour savoir ce qu'ils font et la méthode qu'ils utilisent.

Deuxièmement, vous avez parlé de Gartner. C'est une entreprise de recherche extraordinaire. Elle place les joueurs dans des quadrants. Il y a des chefs de file bien établis sur le marché, mais nous examinons aussi les nouvelles entreprises et celles qui sont en plein essor, qui ne sont peut-être pas dans ce que Gartner appelle le quadrant doré ou parfait. Notre objectif est de voir s'il y a des technologies nouvelles et émergentes que nous devrions connaître et avec lesquelles nous devrions faire des expériences, parce qu'elles finiront par se retrouver dans le quadrant privilégié à l'avenir. Nous prenons ces mesures au fur et à mesure.

Enfin, notre approche en matière d'approvisionnement est différente. Nous disons: « Voilà le problème. Dites-nous quelle est la meilleure solution. » Dans le passé, nous aurions dit: « Voici le problème. C'est ainsi que nous voulons le régler. » Nous étions beaucoup moins ouverts aux nouvelles technologies et aux nouvelles approches. Cela revient à créer plus d'espace pour permettre à certaines petites et moyennes entreprises canadiennes et aux nouvelles entreprises en démarrage d'interagir avec nous.

M. Francis Drouin: Je pourrais faire une autre recommandation. Il y a un problème avec les clauses d'équivalence dans certaines de ces demandes de propositions. Nous en entendons beaucoup parler. Si nous voulons être ouverts et transparents en matière d'approvisionnement et minimiser ce risque, il faut examiner attentivement la clause d'équivalence. Je sais que cela cause beaucoup de problèmes dans le secteur.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Drouin.

Madame Vignola, vous avez six minutes.

[Français]

Mme Julie Vignola: Merci beaucoup.

Le plan ministériel indique qu'il y a de nombreux systèmes désuets. On en parle depuis tout à l'heure.

Y a-t-il des ministères particulièrement touchés par ces systèmes désuets? Si oui, lesquels?

Sont-ils ouverts à changer ces systèmes ou y a-t-il des récalcitrants?

M. Marc Brouillard: Je vous remercie de la question.

En effet, certains ministères ont des technologies beaucoup plus à risque. Comme vous pouvez l'imaginer, ce sont les ministères qui ont les infrastructures les plus grosses et les plus anciennes, comme Emploi et Développement social Canada ou l'Agence du Revenu du Canada. Ce sont de grands ministères qui ont de gros systèmes opérationnels en place depuis des décennies.

Dans des budgets récents, des fonds ont été accordés expressément pour la modernisation de ces systèmes. Nous travaillons étroitement avec ces ministères pour soutenir la transformation, qui est très compliquée. Il ne suffit pas de remplacer une partie. Il faut toujours s'assurer que l'intégration continue de fonctionner, entre autres.

Mme Julie Vignola: Merci.

On est en train de mettre en place des systèmes Internet de voix et d'images. Pour avoir vu dans l'une de mes anciennes commissions scolaires à quel point il pouvait être complexe de mettre en place de tels systèmes et de les uniformiser dans tout le réseau, je sais que cela ne se fait pas en criant ciseaux.

Néanmoins, quelles compagnies en particulier ont été approchées pour mettre en place ces réseaux de systèmes de voix et d'images?

M. Marc Brouillard: Je vais demander à M. Glover de répondre à cette question. Il pourra notamment vous parler des outils de collaboration qui ont été mis en place et dont la mise en oeuvre a été grandement accélérée durant les derniers mois.

[Traduction]

M. Paul Glover: Merci, monsieur le président, pour la question du député.

Nous serons heureux de répondre par écrit et d'indiquer le nombre total de fournisseurs qualifiés que nous utilisons. Nous adoptons un certain nombre d'approches, allant de ce que nous appelons les « usines de migration des tâches » à certains véhicules d'approvisionnement pour de nouveaux outils commerciaux que les ministères peuvent utiliser pour fournir cela.

En fin de compte, en ce qui concerne la voix, comme vous l'avez expliqué, la voix sur Internet, la VoIP, nous travaillons avec des entreprises comme Telus et Bell à cause des technologies qu'elles ont. Nous vous fournissons une liste complète par écrit.

● (1655)

[Français]

Mme Julie Vignola: Merci.

Au sujet des outils organisationnels de gestion des services des TI, concrètement, lesquels sont en place actuellement?

Quels ministères les utilisent, en particulier?

[Traduction]

M. Paul Glover: Merci, monsieur le président, pour les questions du député.

En réponse, nous sommes en train de déployer un nouvel outil de GSTI qui, nous l'espérons, sera l'outil de gestion des services, le bureau de service. Encore une fois, il y a une pléthore de systèmes dans différents ministères. Plutôt que d'essayer de prendre le temps de dresser la liste de tous les systèmes dans tous les ministères, nous reviendrons avec l'outil d'entreprise que nous déployons et la liste par ministère.

[Français]

Mme Julie Vignola: Y aura-t-il un outil organisationnel pour l'ensemble des ministères ou se retrouvera-t-on avec un outil par ministère, comme c'est le cas actuellement?

Y aura-t-il une certaine uniformité, à un moment donné?

En vous écoutant, j'ai l'impression que le manque d'uniformité a pour effet de complexifier le processus de modernisation. Ces outils seront-ils plus uniformes?

M. Paul Glover: Monsieur le président, je remercie la députée de sa question.

Je vais répondre rapidement. Oui, une approche est entreprise. Le but est de créer une approche basée sur les standards.

Mme Julie Vignola: Dans le cadre de la mise en place des outils, quelles sont les deux ou trois embûches principales que vous rencontrez?

M. Paul Glover: Peut-être que M. Brouillard pourra compléter ma réponse.

Dans mon cas, le premier obstacle, c'est la culture.

[Traduction]

Nous constatons une résistance au changement. Les gens aiment ce qu'ils ont et ils préfèrent que nous continuions de leur permettre de faire ce qu'ils font. Si je devais faire une analogie, je dirais qu'il y a trop de personnalisation. Tout le monde veut un costume sur mesure au lieu d'acheter celui qui convient le mieux. Les gens sont attachés à leur costume sur mesure. Nous devons briser cette culture.

Nous voulons travailler rapidement et à grande échelle. Cela exige une normalisation. Il faut que les ministères lâchent prise. Nous devons aussi faire en sorte que cela fonctionne. Notre bilan dans le passé n'a pas été le meilleur. Nous avons eu d'importants défis à relever, mais nous avons montré, dans le cadre de la pandémie et d'autres situations, qu'en simplifiant, en normalisant, nous pouvons avancer rapidement et à grande échelle, et il y a des avantages réels à cela.

J'ai le sentiment que nous sommes en train de briser la résistance culturelle.

Le président: Merci, monsieur Glover.

Merci, madame Vignola.

Nous allons maintenant passer à M. Green, pour six minutes.

M. Matthew Green: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'entends des questions contradictoires sur lesquelles j'aimerais obtenir des éclaircissements.

Tout à l'heure, M. Lloyd a laissé entendre qu'il y avait des achats auprès d'un fournisseur unique. Vous avez demandé des précisions, alors je vais simplement vous poser la question. Combien de contrats à fournisseur unique avez-vous attribués pour la transition vers cette modernisation dans votre ministère, monsieur Glover?

M. Paul Glover: Merci.

Monsieur le président, la réponse pour la modernisation serait zéro. Nous...

M. Matthew Green: De façon générale, parce que je ne veux pas entamer un débat sémantique, à quelle fréquence votre ministère fait-il des acquisitions auprès d'un fournisseur unique?

M. Paul Glover: Lorsqu'il s'agit d'une exigence opérationnelle en raison d'une urgence, d'une réparation de bris, et que nous devons intervenir et remplacer à l'identique... et même là, souvent, nous essayons de mettre en concurrence des fournisseurs préqualifiés.

Nous savons que cela se produit parce que nous avons des antécédents et énormément d'équipement. Par exemple, je sais que tout le monde parle d'un fournisseur de réseau en particulier, Cisco. Nous avons beaucoup d'équipement qui provient de ce fournisseur. Les gens aimeraient que nous ouvrons la porte à cela. Nous allons aller de l'avant. C'est la question du député au sujet de l'équivalence et du problème à cet égard. Lorsqu'une pièce d'équipement de Cisco brise et que nous ne sommes pas sur l'un des nouveaux réseaux modernes, nous devons nous assurer de pouvoir brancher quelque chose qui fonctionne. Nous avons eu une panne de réseau de 35 minutes cette semaine. Beaucoup de gens étaient très mécontents de cela. Nous n'avons pas le temps.

M. Matthew Green: Cela suffira. Je vous en suis reconnaissant. Je connais les anecdotes. C'est certainement de bon augure, mais j'en suis à un tour de six minutes.

J'étais vraiment enthousiaste... En tant que porte-parole en matière de revenu national, j'ai fait valoir à la ministre responsable le besoin criant d'automatiser les déclarations de revenus. À mon grand plaisir, le gouvernement a accepté ma suggestion. Bien sûr, nous avons entendu la ministre en parler.

Combien de temps faut-il pour permettre aux gens qui ont un revenu fixe, qui ont des déclarations de revenus prévisibles, d'avoir accès à ce système et de ne pas connaître d'interruptions en ce qui a trait aux autres mesures de soutien dont ils bénéficient, comme la SV et le SRG?

● (1700)

M. Marc Brouillard: Comme vous le savez, la planification vient tout juste de commencer. Je pense qu'il est un peu prématuré de fournir des estimations de temps. Mais ce que je peux dire, c'est qu'on examine activement la question et qu'on planifie en permanence ce qu'on peut faire.

M. Matthew Green: Il n'y a donc pas de fin en vue. Ce n'est qu'une annonce. Nous en sommes aux toutes premières étapes. Nous n'avons aucune idée, d'après les autres projets, de ce qu'il faudrait faire pour transférer cela.

M. Marc Brouillard: Non. L'une des choses dont nous voulons nous assurer, c'est de profiter de l'occasion pour faire de la conception basée sur la recherche et axée sur l'utilisateur afin de bien comprendre ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins de ce dernier. Jusqu'en mars dernier, Service numérique canadien et l'Agence du revenu du Canada ont examiné la manière d'aider les Canadiens qui ont besoin de ce service.

M. Matthew Green: Je vous dirais que si vous ne produisez pas votre déclaration de revenus, l'ARC sait ou, à tout le moins, estime au cent près, au montant en dollars près, combien vous devez. Je simplifie peut-être à outrance, mais il semble y avoir des moyens d'accélérer les choses. Je tiens à le dire officiellement: j'espère que c'est une priorité au sein de votre ministère. S'il faut des ressources supplémentaires pour le faire, je pense que ce serait essentiel, surtout en cette période d'incertitude.

L'accès à l'information est l'un des autres problèmes auxquels j'ai été confronté. J'ai moi-même demandé des documents, pour me faire dire, peut-être de façon anecdotique également, qu'ils pourraient se trouver sur papier, dans la boîte poussiéreuse d'un comptable dans un sous-sol quelque part.

Je me demande, par votre entremise, monsieur le président... Nous avons entendu parler des programmes de modernisation axés sur l'avenir. Combien de temps nous faudra-t-il pour numériser l'information antérieure afin que les gens qui présentent des demandes d'information rétroactives puissent les obtenir en temps opportun?

M. Paul Glover: Je vais commencer, puis je céderai la parole à M. Brouillard.

J'aimerais simplement dire, en tant qu'administrateur général de Services partagés Canada, que nous ne nous sommes jamais arrêtés à l'AIPRP. Nous en comprenons l'importance, la nature de notre travail et l'approvisionnement que nous faisons, et nous savons qu'il y aurait de l'intérêt. Nous ne nous sommes jamais arrêtés à l'AIPRP pendant la pandémie.

M. Matthew Green: Je ne sais pas si c'est un domaine qui va attirer beaucoup l'attention. Pour les ministères qui sont peut-être un peu plus surveillés, il semble que leur réponse aux demandes d'accès à l'information soit terriblement lente, non uniforme et, à certains égards, obstructive.

En ce qui concerne les normes de service, je me demande comment la ministre du Gouvernement numérique et son personnel — y compris vous-même — vont s'assurer qu'il y ait une approche basée sur une norme de service pour toutes les demandes d'AIPRP dans tous les ministères.

M. Marc Brouillard: Il y a des normes de service pour ce qui est de répondre aux demandes d'accès à l'information. Comme on l'a dit plus tôt, au cours de la pandémie, il y a eu des défis, d'autant plus que les plans de continuité des opérations ont été invoqués dans les ministères et que les employés ne pouvaient plus accéder aux réseaux.

Il y a trois questions principales liées à cela. La première est la possibilité de se connecter à distance à partir de chez soi. Ce problème a été en grande partie réglé par Services partagés Canada. Il y a encore des ministères qui travaillent beaucoup avec des dossiers papier. Même si les fonctionnaires sont en mesure de se connecter au réseau à partir de chez eux, ils ne peuvent pas avoir accès au papier... Il y a aussi l'information sensible et classifiée qui se trouve sur des réseaux sécurisés.

Il y a encore des exigences en matière de capacité concernant l'accès physique aux immeubles afin de produire certaines de ces demandes d'AIPRP, ce qui soulève des préoccupations et des problèmes évidents en matière de santé et de sécurité.

En date du 26 octobre, sur les 131 établissements qui ont répondu à nos questionnaires, 30 ont dit qu'ils étaient au maximum de leur capacité pour répondre aux demandes, et 101 qu'ils avaient une capacité réduite. Aucun n'a une capacité nulle. Tous les ministères ont déclaré qu'ils traitent les demandes d'AIPRP dans la mesure du possible.

M. Matthew Green: J'espère avoir le mien à la fin de la semaine.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Green.

Merci, monsieur Brouillard.

Nous avons quelques travaux du Comité à régler à la fin de la séance. Nous allons réduire ce prochain tour à trois minutes pour les deux premières questions, à une minute et demie pour les deux suivantes, puis à trois minutes pour les deux dernières.

Nous allons accorder trois minutes à M. McCauley.

• (1705)

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président, et merci, messieurs.

Quelle part des équipements et des logiciels de TI sont achetés par l'entremise de Services partagés Canada pour l'ensemble du gouvernement? Je crois qu'autrefois c'était la totalité, mais au fil des ans, il y a eu certains ajustements me semble-t-il. Pourriez-vous me le dire?

M. Paul Glover: Merci, monsieur le président, pour la question du député. La réponse courte est que nous allons devoir faire un suivi par écrit.

M. Kelly McCauley: Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur?

M. Paul Glover: Je dirais que c'est la grande majorité, peut-être 80 %. Comme service, certains logiciels...

M. Kelly McCauley: Je veux seulement parler de la sécurité. Comment pouvons-nous nous assurer que les nouveaux équipements sont sûrs?

Je sais que votre ministère prévoit de collaborer avec le Secrétaire du Conseil du Trésor, le Centre pour la cybersécurité et le Centre de la sécurité des télécommunications afin de maximiser la sécurité, mais comment assurons-nous la sécurité des 20 % qui ne font pas partie des achats par l'entremise de Services partagés?

M. Paul Glover: Je m'excuse, monsieur le président. J'ai mal interprété la question du député.

M. Kelly McCauley: D'accord.

M. Paul Glover: J'ai interprété les systèmes comme incluant les logiciels. En ce qui concerne le matériel et l'ensemble du matériel qui est branché au centre de données et à notre réseau...

M. Kelly McCauley: Mais il y a aussi les logiciels, en plus d'acheter Windows 7 ou quelque chose du genre...

M. Paul Glover: Non, Windows ne serait pas autorisé. C'est le genre de choses que nous faisons. Nous achetons tout ce qui est essentiel à l'infrastructure. Ensuite, nous pouvons surveiller et voir le logiciel qui s'y exécute. Bien que ce ne soit pas nous qui l'achetons, nous devons l'examiner pour nous assurer qu'il est bien configuré et pour comprendre la charge qu'il fait peser sur le réseau et, par conséquent, nous sommes en mesure d'évaluer sa sécurité.

M. Kelly McCauley: Merci.

Comment pouvons-nous nous assurer que cela se fait vraiment? La raison pour laquelle je soulève cette question, c'est que nous avons examiné la question de NucTech, pour laquelle les représentants d'Affaires mondiales et de SPAC ont haussé les épaules en disant qu'il n'y a pas de case à cocher pour indiquer qu'il pourrait s'agir d'un problème de sécurité et que, par conséquent, il ne s'agit pas d'un problème de sécurité. Personne n'a vérifié auprès de qui que ce soit parce qu'il n'était pas demandé de cocher une case pour indiquer s'il s'agissait d'un problème de sécurité.

Comment empêchez-vous que cette situation ne se reproduise avec un autre ministère qui ne mènerait pas d'enquête, laisserait quelque chose de côté parce qu'il n'en sait pas assez pour poser des questions, ou ne fait que cocher une case?

M. Paul Glover: Je vais commencer, monsieur le président. Monsieur Brouillard, vous pourrez m'aider.

La réponse courte, c'est qu'à Services partagés, c'est une case à cocher. La sécurité est primordiale dans ce que nous faisons. Cela fait partie de notre façon de rapiécer.

Deuxièmement, nous surveillons tous les logiciels. Les autres ministères n'ont pas les autorisations. Ils n'ont pas ce que nous appelons des « droits administratifs » pour installer certaines de ces choses cruciales. L'accès aux centres de données est physiquement limité. Pour faire simple, nous avons les clés et ils ne les ont pas.

En ce qui concerne le nuage, nous établissons des paramètres qui limitent ce qu'ils peuvent faire. Ils peuvent négocier ce dont ils ont besoin pour élaborer les applications sans compromettre la sécurité.

M. Kelly McCauley: Vous bloquez peut-être les efforts d'un autre ministère.

Merci.

Le président: Merci, monsieur McCauley.

M. Kelly McCauley: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Kusmierczyk, pour trois minutes.

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai une question pour M. Glover.

J'aimerais revenir sur les questions de mon collègue, que j'ai trouvées très intéressantes, au sujet de la menace de l'informatique quantique.

En 2018, le gouvernement fédéral a investi environ 15 millions de dollars dans l'Institut d'informatique quantique de Waterloo. L'an dernier, le gouvernement a nouveau investi 41 millions de dollars dans le Quantum Valley Ideas Lab. Cette année, il a investi 7,2 millions de dollars supplémentaires dans de nombreuses entreprises de technologie, dont ISARA Corporation, une entreprise de sécurité quantique. L'objectif est de faire de Waterloo l'épicentre mondial de la science quantique.

Pouvez-vous nous dire si établir des partenariats et investir dans la recherche quantique, les instituts canadiens de recherche quantique et les entreprises canadiennes de technologie quantique constitue une stratégie intelligente? S'agit-il d'une stratégie intelligente pour nous protéger contre les menaces quantiques, ou ce rôle revient-il en réalité à Services partagés?

M. Paul Glover: Merci, monsieur le président, pour la question du député, et je demanderai également à M. Brouillard de m'aider à y répondre.

Je dois être plus bref. Je m'excuse auprès de tous les membres du Comité pour mes digressions.

En un mot, je crois que oui. Ce sont des technologies qui évoluent très rapidement. Il serait arrogant de notre part de penser que nous avons toute l'expertise nécessaire à Services partagés pour faire ce qui est nécessaire.

De plus, comme on l'a souligné, si vous regardez le mouvement mondial des grandes entreprises de technologie, si nous n'investissons pas dans la PI canadienne, cela nous pose problème. Je veux pouvoir faire des affaires avec des entreprises canadiennes, et cela signifie que nous devons les encourager à travailler sur le marché mondial, à voir grand. Nous sommes un gros client, alors il est tout à fait logique que nous nous mettions à leur disposition pour exploiter la PI qu'ils construisent et développent. Si nous ne le faisons pas, nous ne l'aurons pas, ou elle sera tout simplement achetée par d'autres.

● (1710)

M. Marc Brouillard: J'ajouterais simplement que le virage quantique est une entreprise très complexe et multidimensionnelle qui concerne de nombreux domaines de recherche. M. Glover a mentionné plus tôt la loi de Moore. Nous prévoyons que la loi de Moore pourrait se heurter aux limites physiques de nos technologies actuelles. La science quantique sera la réponse à notre soif de technologies numériques plus puissantes. Il nous incombe donc d'investir dans ce domaine, tant pour les protections que pour les avantages qu'il offre.

M. Irek Kusmierczyk: Messieurs, je vous remercie beaucoup de vos réponses à cette question que je vais partager mon temps de parole, car je pense que nous devrions nous en tenir à cela.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Kusmierczyk.

Vous avez 11 secondes à partager, alors considérez-les comme partagées.

M. Kelly McCauley: C'est très généreux de votre part.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à Mme Vignola pour une minute et demie. Je pense, madame Vignola, que vous pourrez avoir cinq secondes de plus.

[Français]

Mme Julie Vignola: D'accord.

Tout à l'heure, vous parliez du fait que l'une des grandes embûches que vous avez est la peur du changement.

Avez-vous utilisé l'expertise des fonctionnaires pour trouver des solutions à ce type de problème, soit la peur du changement et les autres qui vous viennent en tête?

Si l'on veut que les fonctionnaires aient le réflexe de dire qu'il y a un problème quand ils en voient un, au lieu de se dire que, s'ils s'en sont rendu compte eux-mêmes, quelqu'un d'autre va bien s'en rendre compte, le meilleur moyen est de les inclure dans la solution et d'instaurer une collaboration ouverte avec eux.

Y a-t-il une collaboration ouverte avec les fonctionnaires pour résoudre les problèmes que vous rencontrez dans la mise en place des nouvelles technologies?

[Traduction]

M. Paul Glover: Pour répondre brièvement à la question du député, l'outil ITSM que nous utilisons provient de BDM, l'une des entreprises du Gartner magic quadrant.

Pour répondre brièvement à la deuxième question, oui, nous puissions à toutes les sources. Je le répète, nous n'avons pas toutes les réponses. Nous devons travailler avec les gens qui ont fait cela, et nous essayons de les faire participer pour qu'ils aient l'impression de faire partie de la solution. On le fait avec eux, pas contre eux. Nous formons des comités consultatifs, par exemple, sur la prochaine génération, avec des gens qui ont effectué des transformations des systèmes de gestion de la paie dans d'autres grandes entreprises du secteur privé. Nous travaillons en étroite collaboration avec les syndicats et les groupes d'employés pour nous guider afin d'apprendre auprès de ceux qui l'ont déjà fait, et nous apprenons auprès des gens qui doivent le faire et qui vont devoir vivre avec, pour nous assurer que c'est une approche qui soit à la fois centrée sur l'utilisateur, mais aussi éclairée.

Le président: Merci, madame Vignola. Une minute et 35 secondes passent très rapidement entre les questions et les réponses.

Monsieur Green, vous avez une minute et 35 secondes.

M. Matthew Green: Merci beaucoup, monsieur le président.

La dernière nouvelle sur Reuters aujourd'hui, c'est que les services Web d'Amazon connaissent des pannes généralisées. Quelles sont les éventualités lorsque nos fournisseurs, comme Amazon peut-être, s'effondrent dans le monde entier?

M. Marc Brouillard: Voulez-vous que je réponde, monsieur Glover?

M. Paul Glover: Bien sûr.

M. Marc Brouillard: Je pense que notre résilience et notre capacité de reprise après sinistre repose en partie sur le fait de ne pas dépendre d'une infrastructure ou d'un environnement unique. Le nuage offre une occasion inédite, où il est très facile de créer un environnement parallèle aux services Web d'Amazon dans l'un de nos centres de données ou dans l'environnement du nuage Azure. Par conséquent, nous ne serions pas vulnérables à un point de défaillance unique. C'est un aspect essentiel.

M. Matthew Green: Compte tenu des vulnérabilités, nous avons beaucoup entendu parler de Huawei et de la technologie 5G et il y a beaucoup d'hystérie à ce sujet, à tort ou à raison.

Ma question est la suivante: y a-t-il des vulnérabilités perçues liées disons, à un coup d'œil amical sur nos données vulnérables, compte tenu des trappes qui se trouvent également dans certaines des entreprises américaines dont vous avez déjà parlé.

M. Marc Brouillard: Pour toutes les questions de sécurité, nous avons des normes qui définissent les exigences de différents niveaux de protection de l'information. Les renseignements personnels et opérationnels bénéficient de protections de niveau A, B et C,

et du côté de la sécurité nationale, ils sont classifiés secret et très secret. Pour chacune de ces catégories, nous précisons les exigences minimales.

Même pour les renseignements protégés sur les Canadiens, nous exigeons le chiffrement et différents contrôles afin de nous assurer que personne n'a accès à ces données, sauf les bonnes personnes. Ces contrôles existent pour cette raison, et j'ai confiance en eux.

• (1715)

M. Matthew Green: Je vous remercie de vos réponses.

Le président: Merci, monsieur Green, et merci de votre réponse.

Nous passons maintenant à M. Paul-Hus.

Vous avez trois minutes.

M. Dane Lloyd: Je crois que je vais utiliser le temps de parole de M. Paul-Hus.

En ce qui concerne l'informatique quantique, nous constatons un nombre important de risques. Comme vous l'avez dit plus tôt, tout peut être décrypté, et je reconnais qu'il y a des entreprises de premier plan au Canada qui travaillent à relever ces défis.

Dans un autre ordre d'idées, je posais des questions à la ministre au sujet de la menace qui pèse sur la chaîne d'approvisionnement lorsque nous commencerons à distribuer les vaccins contre la COVID-19. Quels efforts sont déployés pour protéger la chaîne d'approvisionnement afin de s'assurer que le crime organisé ou même les acteurs étatiques n'utilisent pas de malicieux ou de rançongiciels pour bloquer notre système et, en gros, nous prendre en otage? Je vois là un énorme potentiel. Les intervenants m'en ont parlé.

M. Paul Glover: Pour répondre à la question précédente, la stratégie consiste aussi à ne pas avoir de points de défaillance uniques et appliquer la redondance.

Pour ce qui est de cette question, j'avais peur que vous la posiez, et je ne veux pas porter la poisse. Nous sommes très bons dans ce domaine. Nous bloquons littéralement des milliards d'attaques. Nous sommes l'un des rares gouvernements à n'avoir pas été victimes de rançongiciels. Notre pare-feu les intercepte, et nous avons réussi à les arrêter. Je ne veux pas porter la poisse et dire que nous sommes parfaits, mais nous avons certaines des meilleures mesures de sécurité en ce qui concerne la conception du réseau et sa protection. Je pense que notre bilan est éloquent.

M. Dane Lloyd: Je l'espère bien, mais cela m'amène à poser des questions sur le piratage de la Prestation canadienne d'urgence qui s'est produit sur le site Web de l'ARC cet été. Pourquoi les systèmes du gouvernement du Canada n'ont-ils pas été en mesure d'empêcher les gens d'entrer dans les comptes ARC des personnes et de présenter une demande de PCU, de modifier leurs renseignements bancaires et, en fin de compte, de voler de l'argent aux Canadiens? Où avons-nous échoué, et que faisons-nous pour y remédier?

M. Paul Glover: Voulez-vous répondre à cette question, monsieur Brouillard?

M. Marc Brouillard: L'un des grands défis des attaques liées au bourrage de justificatifs, c'est qu'elles réutilisent des justificatifs obtenus ailleurs et se font passer pour de vrais Canadiens. Du point de vue du système, ces attaques entrent de façon normale; elles ne passent pas par une trappe. Il n'y a pas eu de compromis. Il y a eu une légère exploitation du système de l'ARC au cours de la phase initiale qui a été réglée, mais depuis, le schéma correspond systématiquement à des gens se faisant passer pour d'autres Canadiens.

Nous avons pu les voir parce que nous avons cherché des schémas issus de ces comportements. Par exemple, de grandes quantités de connexions ratées nous donnent un indice que quelqu'un essaie de forcer le système. Nous ne constatons pas d'effraction, mais nous voyons des signes montrant des tentatives d'effraction. Cela nous permet de faire des recherches judiciaires pour déterminer s'il y a eu des transactions frauduleuses dans le système.

M. Dane Lloyd: C'est génial pour...

Le président: Monsieur Lloyd, je suis désolé. Vos trois minutes sont écoulées.

Monsieur MacKinnon, vous avez trois minutes.

[Français]

M. Steven MacKinnon: Merci, monsieur le président.

Je vais reprendre ce que je disais au début à Mme la ministre.

Il est manifeste que Services partagés Canada a fait un bon bout de chemin en matière d'accès au réseau, d'infonuagique, de logiciels de travail, de migration vers des centres de données, et j'en passe.

Monsieur Glover, vous et votre équipe avez fait un énorme travail par rapport à la situation qui existait il y a plusieurs années. En deux minutes, décrivez-nous vers où vous vous dirigez maintenant. Quelles sont les grandes priorités de l'organisation lorsque vous envisagez l'avenir, surtout l'après-COVID-19?

M. Paul Glover: Je vous remercie de la question et de vos bons mots.

Je vous en suis reconnaissant.

[Traduction]

Pour l'avenir, nous avons un document. Il est accessible au public. Il s'agit de SPC 3.0. Il cadre avec la vision numérique de la ministre. Il énonce clairement ce que nous croyions être les priorités avant la COVID, et elles ont été réaffirmées pendant la COVID. Ce sont là nos priorités pour l'avenir.

Premièrement, c'est ce dont vous avez parlé et ce sur quoi vous m'avez interrogé aujourd'hui. C'est le réseau. Pour opérer ce virage numérique, pour être connecté et pour faire ce que nous faisons aujourd'hui, nous avons besoin d'un bon réseau, et non pas d'un bon réseau, mais d'un excellent réseau, un excellent réseau commercial qui fonctionne comme un service public.

Pour opérer ce virage numérique, les fonctionnaires et les Canadiens doivent pouvoir y avoir accès. Tout est une question de connectivité dans le réseau, et nous devons nous assurer d'avoir l'un des meilleurs réseaux, parce qu'il est mis à l'épreuve tous les jours. Nous devons nous occuper des choses dont nous avons hérité, les réparer, les remplacer, les moderniser et passer à des réseaux zéro confiance simplifiés, normalisés et définis par logiciel. C'est la première chose à faire.

La deuxième tâche consiste à utiliser les outils de collaboration et des outils comme Microsoft Teams, Office365 et Zoom pour s'assurer que les fonctionnaires ont les outils dont ils ont besoin. Lorsque nous avons été créés, il y a huit ans, il s'agissait de courriels. Il ne s'agit plus de courriels. Il s'agit de Dropbox, de OneDrive, du nuage. Les gens interagissent différemment.

Si vous parlez aux jeunes, vous saurez qu'ils n'envoient pas de courriels. Ils ne savent pas ce que sont les courriels. Nous devons nous assurer de leur donner les outils dont ils ont besoin pour faire

leur travail. Cela comprend la téléphonie sur Internet. Cela comprend la vidéo.

Ces choses s'effondrent, et nous devons leur donner les outils dont ils ont besoin. Les inspecteurs qui se déplacent sur le terrain ont besoin de connectivité. Ils ont besoin de se connecter à partir d'appareils mobiles pour faire leur travail. Nous devons doter la fonction publique des outils dont elle a besoin pour servir les Canadiens.

Enfin, avec tout le respect que je vous dois, on a dit que SPC vi-sait à fermer des centres de données. Non, ce n'est pas le cas. Nous allons fermer des centres de données. Nous en avons fermé un nombre record l'an dernier, et je vais continuer de les fermer, mais comme M. Brouillard l'a dit plus tôt, tout dépend de l'état des applications. Je ne veux pas fermer un centre de données et déplacer des applications inutiles. Nous voulons déplacer de bonnes applications. Il n'est pas logique de prendre une ancienne application désuète et de la mettre dans le nuage. Elle restera une application désuète.

Nous allons fermer des centres de données. Nous voulons y mettre un terme, parce que cela répond à la question du député Green sur le fait de ne pas avoir de points de défaillance uniques et d'avoir de la redondance. Ces centres de données comportent des redondances. Si l'un tombe, le suivant prend la relève. Nous devons nous concentrer sur ce que font les ministères, c'est-à-dire la santé de leurs applications à l'avenir.

Ce sont les trois domaines. Ils nous ont très bien servis durant la COVID. Ils ont accéléré ce que nous faisons. Nous continuons de croire que c'est la bonne chose à faire, et nous voulons le faire, comme la ministre l'a dit, en utilisant une approche d'entreprise.

Plus besoin de négocier avec 42 ministères. Nous travaillons avec le Secteur du dirigeant principal de l'Information pour établir des normes. Nous demandons conseil et orientation, puis nous le faisons, et nous le faisons d'une façon qui fonctionne. Nous créons un processus pour les exemptions lorsque l'approche d'entreprise ne fonctionne pas; je ne veux laisser personne penser qu'il s'agit tout le temps d'une solution universelle. Comme on l'a dit, nous ne voulons pas dépendre d'un seul fournisseur pour tout, et nous savons qu'une solution unique ne fonctionnera pas toujours pour tous les ministères. Nous devons commencer par ce qui est commun, puis passer aux exceptions.

● (1720)

Le président: Merci, monsieur Glover. Je comprends cela.

Cela met fin à nos séries de questions.

J'aimerais remercier tous les témoins de leur participation aujourd'hui et d'avoir répondu à nos questions. Nous vous remercions d'avoir répondu présent. Vous pouvez maintenant vous retirer. Merci à tous d'avoir répondu à notre invitation.

Nous devons nous occuper de quelques travaux du Comité avant de lever la séance. Je demande donc aux membres du Comité de rester encore un peu.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous rappelle que nous sommes encore en séance publique aujourd'hui, ne l'oubliez pas lorsque nous discuterons.

J'aimerais aborder deux points. Le premier est le vote sur le Budget principal des dépenses et le deuxième est le plan de travail révisé sur la pandémie de la COVID-19.

L'ordre de renvoi du Comité pour l'étude du Budget principal des dépenses expire le vendredi 27 novembre 2020. Si le Comité estime avoir terminé son étude du Budget principal des dépenses, nous pouvons alors prendre une décision sur les crédits qui ont été renvoyés au Comité.

En tout, 23 crédits du Budget principal des dépenses de 2020-2021 ont été renvoyés au Comité. À moins que quelqu'un s'y oppose, je vais demander le consentement unanime du Comité pour regrouper les votes afin de prendre une décision.

Y a-t-il consentement unanime pour procéder de cette façon?

Des députés: D'accord.

Le président: Tous les crédits du Budget principal des dépenses 2020-2021 renvoyés au Comité sont-ils adoptés?

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Crédit 1 — Paiements à la Société à des fins spéciales.....22 210 000 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Crédit 1 — Dépenses du programme.....64 350 979 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Crédit 1 — Dépenses du programme.....5 531 372 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

Crédit 1 — Dépenses du programme.....30 034 773 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement.....2 316 072 146 \$

Crédit 5 — Dépenses en capital.....1 587 143 543 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Crédit 1 — Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement.....66 609 096 \$

Crédit 5 — Paiements à la Commission pour les dépenses en capital.....23 749 549 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Crédit 1 — Dépenses du programme.....20 021 968 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Crédit 1 — Dépenses du programme.....6 520 482 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC

Crédit 1 — Dépenses du programme.....5 045 978 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

Crédit 1 — Dépenses du programme.....148 367 516 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Crédit 1 — Dépenses du programme.....78 358 024 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

SÉNAT

Crédit 1 — Dépenses du programme.....79 715 174 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

SERVICES PARTAGÉS CANADA

Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement.....1 674 997 553 \$

Crédit 5 — Dépenses en capital.....286 370 379 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Crédit 1 — Dépenses du programme.....254 165 851 \$

Crédit 5 — Éventualités du gouvernement.....750 000 000 \$

Crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.....31 030 279 \$

Crédit 20 — Assurance de la fonction publique.....2 171 215 724 \$

Crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.....1 600 000 000 \$

Crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.....600 000 000 \$

Crédit 35 — Report du budget d'immobilisations.....600 000 000 \$

(Les crédits 1, 5, 10, 20, 25, 30 et 35 sont adoptés avec dissidence.)

Le président: Dois-je faire rapport des votes à la Chambre?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci.

Nous allons passer au plan de travail pour l'étude du Comité. Lundi, nous avons eu une réunion et vous vouliez apporter des changements au plan de travail pour l'étude du Comité sur la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19. Les analystes ont apporté ces changements et une version révisée a été distribuée aux membres du Comité hier.

Le Comité souhaite-t-il adopter le plan de travail révisé?

• (1725)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le président, j'aimerais intervenir.

[Traduction]

Le président: Monsieur Paul-Hus, allez-y.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Je remercie Mme Deraspe de son travail.

J'aimerais apporter des précisions sur les blocs de rencontres, pour m'assurer que tout est en ordre.

En premier lieu, il y a actuellement une rencontre de deux heures qui est planifiée avec le directeur parlementaire du budget et la vérificatrice générale. Nous aimerions que ce soit deux rencontres distinctes.

Nous aimerions avoir une rencontre séparée avec la ministre, puis trois rencontres avec des fonctionnaires et des directeurs responsables de trois sujets, soit la distribution des vaccins, les équipements de protection individuelle et la réserve nationale. Nous devrions donc avoir quatre rencontres.

En ce qui concerne les rencontres avec les fonctionnaires sur la cybersécurité, nous sommes d'accord.

La sixième réunion concerne la santé. Dépendamment de la rencontre que nous aurons eue avec Services publics et Approvisionnement Canada, nous déterminerons s'il y a lieu de rappeler des fonctionnaires responsables de la distribution des vaccins et de l'équipement de protection individuelle.

Pour les autres rencontres, nous pourrions attendre à plus tard pour voir où nous en sommes.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Paul-Hus.

Je ne vois aucune main levée. Monsieur le greffier, y a-t-il quel-
qu'un d'autre qui aimerait intervenir dans la discussion?

Auparavant, j'aimerais demander à l'analyste, Raphaëlle, si elle a
quelque chose à ajouter.

S'il y a d'autres interventions, nous allons attendre un peu avant
d'écouter Raphaëlle.

Le greffier du Comité (M. Paul Cardegna): Personne d'autre
dans la salle n'a manifesté le désir d'intervenir, monsieur le pré-
sident.

Le président: Merci.

Madame Deraspe, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Mme Raphaëlle Deraspe (attachée de recherche auprès du
Comité):** Oui. Merci, monsieur le président.

La seule question que je me pose, c'est si le Comité veut un plan
de travail révisé en fonction des suggestions de M. Paul-Hus. Nous
pouvons le préparer et le distribuer cette semaine.

Le président: Merci, madame Deraspe. Je sais qu'un certain
nombre de députés ont déjà dit qu'ils aimeraient avoir un document
papier sous les yeux. Je crois que les gens aimeraient voir une autre
version révisée avant que nous ne disions oui ou non. Est-ce bien ce
que je constate? Est-ce que tout le monde est d'accord?

Merci beaucoup, madame Deraspe.

Le greffier: Je pense que M. Kusmierczyk aimerait intervenir,
monsieur le président.

M. Irek Kusmierczyk: Je suis désolé, monsieur le président.

Je m'intéresse à la 12^e séance. Elle a été supprimée dans la nou-
velle version de Mme Deraspe. C'est lors de cette séance que nous
entendrons un certain nombre d'entreprises parler de commerce
électronique, de logiciels et de médias numériques. Sachant à quel
point cela sera important pour la façon dont nous menons nos acti-
vités au gouvernement — la façon dont nous communiquons, la fa-
çon dont nous tenons les réunions et tout le reste — je me demande
si le Comité serait intéressé à inclure cela dans les débats et à écou-
ter les entreprises du secteur privé. Cela nous donnerait peut-être
une idée des tendances et de ce que nous pourrions faire pour amé-
liorer certains des services que nous offrons.

Je me demande s'il ne serait pas utile d'en discuter. Je ne fais que
lancer l'idée. C'est vraiment une bonne occasion, je crois, de nous
faire une idée de ce que pourrait apporter certaines entreprises et
certains experts dans ce domaine.

• (1730)

Le président: Merci, monsieur Kusmierczyk. Y a-t-il des com-
mentaires à ce sujet?

Le greffier: M. Paul-Hus aimerait intervenir, monsieur le pré-
sident.

Le président: Monsieur Paul-Hus, allez-y.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Merci, monsieur le président.

Comme je l'ai dit tantôt, le premier grand bloc de travail a été
établi. Je ne suis pas contre l'idée de faire d'autres choses.

Par contre, actuellement, cette motion vise à faire l'évaluation de
l'approvisionnement du gouvernement dans le cas de la pandémie.
Donc, l'idée de commencer à étudier d'autres possibilités d'affaires
n'est pas directement en lien avec la motion, si j'ai bien compris
l'objectif de mon collègue.

[Traduction]

Le greffier: Mme Vignola aimerait intervenir, monsieur le pré-
sident.

[Français]

Mme Julie Vignola: Dans le plan que Mme Deraspe nous a en-
voyé, la cinquième réunion porte sur la cybersécurité. Est-elle né-
cessaire? Puisque nous venons d'en tenir une, nous poserions essen-
tiellement les mêmes questions, finalement. Nous nous sommes
beaucoup concentrés là-dessus.

Par contre, la 12^e réunion sur les entreprises de commerce élec-
tronique, les logiciels et les experts du commerce électronique et
des médias numériques a été biffée. Pourtant, elle pourrait être très
intéressante, notamment en lien avec les questions que M. Lloyd a
posées sur les compagnies canadiennes et leur présence dans nos
marchés gouvernementaux.

En résumé, nous pourrions biffer la cinquième réunion et garder
la douzième. Seriez-vous d'accord?

[Traduction]

Le président: Monsieur le greffier, il semble que quelqu'un sou-
haite poser une question.

Le greffier: M. McCauley et M. Drouin, dans cet ordre, ont ma-
nifesté leur désir de prendre la parole, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur McCauley.

M. Kelly McCauley: Je suis à moitié d'accord avec Mme Vigno-
la. Débarrassons-nous de la cinquième séance, puis, pour la dou-
zième, M. Kusmierczyk a de bons arguments. Cela semble intéres-
sant, mais je pense qu'il vaut probablement mieux que ce soit le Co-
mité INDU qui s'en occupe plutôt que nous, surtout si nous exami-
nons les marchés publics liés à la COVID et à ce genre de choses.

Le président: Merci, monsieur McCauley.

Monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: Monsieur le président, je ne suis pas d'ac-
cord avec mes collègues au sujet de la 12^e séance. Je pense que cela
a tout simplement été mal intitulé.

Nous étudions la question de l'approvisionnement, et je pense que notre Comité peut poser des questions valables sur la façon dont ils ont modernisé leurs pratiques d'approvisionnement et touché les consommateurs potentiels dans un monde frappé par la COVID-19, alors je vais rester sur ma position. Je veux que ces témoins comparaisent devant notre Comité. Il y a un lien avec l'approvisionnement du Canada dans la mesure où des enseignements tirés de ces expériences peuvent être appliqués à nos pratiques d'approvisionnement au sein de SPAC ou de SPC, selon celui que vous choisissez.

Le président: Merci, monsieur Drouin.

M. Matthew Green: Monsieur le président, les représentants des petites entreprises de M. Lloyd pourraient peut-être venir témoigner au sujet des questions d'approvisionnement électronique qui ont été soulevées.

Le président: Y a-t-il d'autres interventions?

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le président, ma collègue Mme Vignola, du Bloc québécois, a soulevé la question de la cybersécurité. Nous en avons parlé un peu avec la ministre plus tôt, mais ce n'était pas dans le cadre d'une étude portant précisément sur le traitement de la COVID-19.

La cybersécurité ne concerne pas que les systèmes informatiques. Il s'agit de voir plus largement ce qui s'est passé au Canada pendant la pandémie sur le plan de la cybersécurité avec des experts en la matière qui devraient être invités à répondre à nos questions. Ce n'est pas la ministre qui pourra répondre à nos questions là-dessus, selon ce que nous avons vu plus tôt.

Concernant le dernier point, encore là, ce serait intéressant que des entreprises viennent nous expliquer leurs bonnes pratiques, mais ce que nous voulons savoir actuellement, c'est ce qui n'a pas été bien fait par le gouvernement dans la gestion de la pandémie. Si nous voulons améliorer les choses, nous pourrions consulter ces gens plus tard, mais je ne pense pas que nous cherchions les meilleures pratiques en ce moment. Nous essayons plutôt de savoir ce qui a été mal fait et ce qui devra être amélioré, évidemment.

• (1735)

M. Francis Drouin: Si c'est là-dessus que vous voulez vous pencher, monsieur Paul-Hus, je vous rappelle que la pandémie n'est pas finie. Alors, voulez-vous attendre qu'elle soit finie pour qu'on se penche sur ce qui a été mal fait?

Nous avons mis de l'eau dans notre vin, et nous vous demandons de faire de même en ce qui concerne ces témoins.

M. Pierre Paul-Hus: D'accord, si cela vous tente de commencer à vous choquer, nous pourrions faire cela. Je suis bon là-dedans.

Toutefois, nous essayons de rester tranquilles et de faire un plan de match pour que Mme Deraspe puisse terminer son travail. Nous pouvons laisser votre élément au programme, cela ne me pose aucun problème. Nous verrons ce que nous ferons dans trois ou quatre mois, quand nous serons rendus là.

[Traduction]

Le président: M. Weiler.

M. Patrick Weiler: Merci, monsieur le président.

J'aimerais proposer un témoin de plus pour la huitième séance, et il s'agit d'une entreprise appelée AbCellera. Leur thérapie contre la COVID-19 vient d'être approuvée par l'ASPC, et il y en a eu envi-

ron 26 000 de commandées. Je pense que ce serait un ajout très intéressant à cette huitième réunion.

Le président: Merci, monsieur Weiler.

Monsieur McCauley.

M. Kelly McCauley: Je suis désolé, je n'ai pas pu m'empêcher de rire de votre commentaire, monsieur Drouin. Il semble que ce soit exactement le contraire de ce que votre ministre de la Santé et tous les autres disent, c'est-à-dire que ce n'est pas le moment d'examiner les choses. Si nous voulons conserver cette idée et la garder ouverte aux ajustements au fur et à mesure... La 12^e réunion pourrait très bien avoir lieu en février ou en mars, car une autre série de prévisions budgétaires sera présentée. Êtes-vous ouvert à l'idée des modifications au fur et à mesure?

Êtes-vous d'accord, monsieur Drouin?

Le président: Monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: Si vous regardez la liste des témoins, vous verrez que nous pouvons tous revenir en arrière, refaire la liste et travailler à un système au prorata comme nous le faisons habituellement.

M. Kelly McCauley: Je dis simplement qu'il s'agit de la 12^e réunion et qu'elle n'aura pas lieu tout de suite. Il semble que ce soit la seule réunion vraiment litigieuse. Voulez-vous que nous l'examinions dans quelque temps et nous verrons si elle est toujours pertinente?

M. Francis Drouin: Oui, absolument.

M. Kelly McCauley: Êtes-vous ouvert à l'idée de modifier, d'ajuster, d'ajouter des témoins ou d'en supprimer, plus tard?

M. Francis Drouin: Bien sûr, nous pouvons le faire, mais je ne suis pas naïf au point de ne pas savoir que vous pourriez avoir d'autres sujets de conversation dans trois mois.

M. Kelly McCauley: Nous pourrions aussi avoir des élections au printemps.

M. Francis Drouin: C'est à vous de décider, monsieur McCauley.

M. Kelly McCauley: Je pense que c'est à un barbu de votre camp de décider.

M. Francis Drouin: Si nous nous lançons dans des débats comme celui-ci, alors...

M. Kelly McCauley: Je dis simplement qu'autrement, nous pourrions être ici toute la journée à nous renvoyer la balle, et je ne sais pas si c'est un emploi valable de notre temps, surtout que cela pourrait être, je le répète, dans trois ou quatre mois.

M. Francis Drouin: D'accord. Si nous nous lançons dans les arguments, je dis que nous allons renvoyer tous ces témoins et recommencer à zéro. Ensuite nous reprendrons nos travaux, comme nous l'avons fait la dernière fois, et nous nous assurerons que vous avez un nombre égal de témoins selon une formule au prorata comme nous le faisons dans d'autres comités. Je ne veux pas m'engager dans cette voie, mais vous résistez à cette 12^e séance et la plupart des témoins sont les nôtres. Nous allons devoir vérifier.

M. Kelly McCauley: Ce n'est qu'une coïncidence.

M. Francis Drouin: Oui, j'en suis sûr.

Le président: Merci.

Nous nous renvoyons la balle, et cela pourrait durer toute la nuit.

Je vous remercie de vos commentaires.

Madame Deraspe, avez-vous un commentaire?

Le greffier: Monsieur le président, si vous me le permettez, Mme Vignola a manifesté le désir de prendre la parole également. Merci.

Le président: Je suis désolé.

Madame Vignola, voulez-vous commencer, après quoi nous entendrons Raphaëlle?

Merci.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je vous remercie.

J'ai l'impression d'avoir ouvert une boîte de Pandore remplie de discussions en soulevant la question de la douzième réunion.

Cela dit, j'aime bien me faire l'avocat du diable. Nous pourrions planifier les quatre prochaines réunions de témoins, ce qui nous amènerait au 4 ou au 5 janvier, peu importe. En janvier, pour le reste de l'étude, nous pourrions voir un peu plus loin ce qui nous attend, à ce moment-là.

Comme l'a dit M. Drouin et, comme nous le savons tous, n'importe quoi peut arriver sur notre table à n'importe quel moment. Je pense qu'il conviendrait de couper la poire en deux, c'est-à-dire de planifier les quatre ou les cinq prochaines rencontres sur ce sujet et, ensuite, de garder ouvertes les autres rencontres. Cette possibilité ferait en sorte que tout le monde pourrait s'entendre et travailler en harmonie.

• (1740)

[Traduction]

Le président: Merci, madame Vignola. Cela me semble une excellente idée, et j'espère que le Comité l'examinera.

M. Matthew Green: Monsieur le président, je tiens à souligner, aux fins du compte rendu, à titre de question de privilège, à quel point je suis fier que notre amie du Bloc travaille si fort et avec autant de diligence pour rassembler notre fédération, tous partis confondus. J'espère que cela figurera dans le hansard. Merci.

Le président: Merci, monsieur Green.

M. Kelly McCauley: Vous me faites marrer, monsieur Green.

Le président: Madame Desrape, allez-y.

Mme Raphaëlle Deraspe: Merci, monsieur le président.

J'ai deux choses à dire. M. Weiler peut-il simplement répéter le nom de l'entreprise qu'il aimerait voir ajoutée à la huitième réunion? Je n'ai malheureusement pas compris.

M. Patrick Weiler: L'entreprise s'appelle AbCellera.

Mme Raphaëlle Deraspe: Merci.

Deuxièmement, monsieur le président, je propose que nous reportions provisoirement la 12^e séance, selon ce qu'a dit Mme Vignola, et que le Comité réévalue la question plus tard cet hiver.

Le président: Merci beaucoup, madame Desrape.

Personnellement, j'aime l'idée de Mme Vignola, mais c'est à vous de décider si nous allons dans cette direction. Je pense que la planification des quatre à six prochaines séances et l'ajustement au fur et à mesure, comme Mme Desrape l'a dit — l'ajout de la douzième à la fin de la liste, qui pourrait être établie et ensuite soumise à tout le monde très rapidement.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Le greffier: Je pense que M. Drouin aimerait intervenir, monsieur le président.

M. Francis Drouin: Monsieur le président, j'aimerais faire une remarque. Dans la mesure où les témoins et les groupes d'experts reflètent ce que les partis ont suggéré... Encore une fois, je veux m'assurer que les témoins du PCC sont représentés, mais aussi les nôtres, ceux du Bloc et du NPD. Je pense que c'est une question d'équité pour tous les membres du Comité.

Le président: Merci, monsieur Drouin.

Je crois que les analystes et le greffier ont reconnu ce fait et continueront de le faire lorsqu'ils concevront l'étude. Merci de ces commentaires.

Y a-t-il d'autres interventions?

Comme il n'y en a pas, je...

Le greffier: Monsieur le président, je ne veux pas prolonger les choses plus longtemps. Je veux simplement m'assurer que les analystes et moi-même comprenons bien les prochaines étapes. Il a été question d'approuver les quatre ou cinq premières réunions, puis de créer un nouveau plan de travail.

Ce n'est peut-être que moi. Je veux comprendre exactement ce que le Comité veut que les analystes produisent.

Le président: Je crois que ce qu'ils veulent, ce sont les séances quatre à six dont nous avons déjà parlé, que Mme Desrape a proposées, avec les ajustements de M. Paul-Hus. Il s'agirait de commencer à aller de l'avant sur ces réunions là et d'ajuster au fur et à mesure.

Cela dit, je crois que les analystes prépareront un document que nous remettrons également aux membres du Comité pour qu'ils puissent y jeter un coup d'œil rapidement et s'assurer que cela leur convient.

Le greffier: D'accord. Les analystes produiront une troisième version du plan de travail, mais nous pouvons commencer à aller de l'avant avec les quatre ou cinq premières réunions prévues.

Le président: C'est ce que j'ai compris, mais pour être certain, est-ce que cela convient au Comité?

Sommes-nous d'accord?

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le président, j'aimerais intervenir.

[Traduction]

Le greffier: M. Paul-Hus aimerait intervenir.

• (1745)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Merci, monsieur le greffier.

En ce qui concerne les rajustements au plan que j'ai proposés, il y a eu un consensus. Nous avons dit qu'il n'était pas nécessaire de refaire le document en vue d'une approbation finale. Nous avons déjà approuvé ce que je proposais, avec consensus. C'est donc à partir de cette discussion que nous pourrions établir le plan de travail final.

Le greffier: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Bien, est-ce que tout le monde est d'accord? Je vois que oui.

Sur ce, je déclare la séance levée d'un coup de rondelle de hockey.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>